

2016

**COMPTES ANNUELS
DEFINITIFS**

**Agence
Exécutive
Education,
Audiovisuel
et Culture -
EACEA**

TABLE DES MATIERES

	PAGES
I. <u>BASES LEGALES ET PRINCIPES COMPTABLES</u>	3
II. ETATS FINANCIERS	
<u>BILAN</u>	8
COMPTE DE RESULTAT	10
<u>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE</u>	11
ETATS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET	11
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS	
1. Notes annexes au bilan	12
2. Notes annexes au compte de résultat	16
3. Notes annexes au tableau des flux de trésorerie	20
4. Droits et obligations hors bilan et autres informations	20
5. Instruments et risques financiers	21
6. Méthodes comptables	22
7. Informations relatives au management	22
8. Evénements postérieurs à la clôture	22
III. ETATS BUDGETAIRES	
1. <u>RESULTAT BUDGETAIRE</u>	23
2. RECONCILIATION RESULTAT BUDGETAIRE ET COMPTABLE	24
3. <u>EXECUTION BUDGETAIRE</u>	25
4. <u>BUDGET INITIAL 2015 ET TRANSFERTS</u>	33
IV. <u>RESSOURCES HUMAINES</u>	36

I. BASES LEGALES ET PRINCIPES COMPTABLES

A. Introduction

Le système comptable de l'Agence se compose d'une comptabilité budgétaire et d'une comptabilité générale d'exercice tenues en euros. La comptabilité budgétaire a pour objet de donner une image détaillée de l'exécution budgétaire et elle est basée sur le principe de comptabilité de caisse modifié, c'est à dire qu'elle reconnaît la dépense ou la recette au moment où elle est décaissée ou encaissée à l'exception d'éléments comme le report de crédit. La comptabilité d'exercice, quant à elle, enregistre la dépense ou le revenu dans la période où la prestation qui y est liée survient, sans considération de la date de paiement ou d'encaissement.

Les comptes, en plus d'être réguliers, sincères et complets doivent donner une image fidèle des actifs et passifs de l'Agence, des droits et obligations de celles-ci, de ses flux de trésorerie ainsi que de l'exécution budgétaire en recettes et dépenses.

L'objectif des états financiers est de fournir une information sur la situation patrimoniale et financière, sur le résultat économique, les flux de trésorerie et la variation des capitaux propres d'une entité. Quant aux états budgétaires, ils récapitulent les opérations budgétaires de l'exercice en recettes et en dépenses.

Pour une agence comme l'EACEA, ces états permettent de démontrer la bonne utilisation des ressources qui lui ont été confiées.

B. Bases légales

Les états financiers de l'Agence sont présentés conformément aux règlements suivants:

- Règlement (CE) N° 58/2003 du Conseil du 19 décembre 2002 portant statut des agences exécutives chargées de certaines tâches relatives à la gestion de programmes communautaires.
- Décision d'exécution de la Commission 2013/776/UE du 18 décembre 2013 instituant l'Agence exécutive "Education, audiovisuel et culture" pour la gestion de l'action communautaire dans le domaine de l'éducation, de l'audiovisuel et de la culture, en application du règlement (CE) N°58/2003 du Conseil
- Règlement (CE) No 1653/2004 de la Commission du 21 septembre 2004 portant règlement financier type des agences exécutives en application du règlement (CE) N° 58/2003 du Conseil portant statut des agences exécutives chargées de certaines tâches relatives à la gestion de programmes communautaires, tel que modifié par le règlement (CE) N° 651/2008 du 09 juillet 2008.

Par ailleurs, pour tout aspect relatif au fonctionnement des agences exécutives qui n'est pas expressément défini par ce règlement, s'appliquent *mutatis mutandis* les dispositions du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et du règlement (UE, Euratom) n° 1268/2012 de la Commission du 29 octobre 2012 relatif aux règles d'application du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012.

- Les règles comptables de la Commission (basées sur les normes IPSAS) adoptées par le comptable de la Commission.

C. Principes comptables

Les états financiers sont présentés en conformité avec les principes suivants:

➤ Principe d'unité de compte (règlement financier des agences exécutives art.13):

Le budget est établi, exécuté et fait l'objet d'une reddition des comptes en euros.

➤ Principe de continuité des activités (règlement financier des agences exécutives art.53):

Le principe de continuité des activités signifie que, pour l'élaboration des états financiers, l'agence est présumée avoir une durée de vie illimitée, bien que l'EACEA ait actuellement une vie limitée à 2024 conformément à l'acte instituant l'Agence.

➤ Principe de prudence (règlement financier des agences exécutives art.53):

Le principe de prudence signifie que les actifs ou les produits ne sont pas surévalués et les passifs ou les charges ne sont pas sous-évalués. Cependant, le principe de prudence ne permet pas la création de réserves occultes ou de provisions excessives.

➤ Principe de permanence de la méthode comptable (règlement financier des agences exécutives art.53):

Le principe de permanence des méthodes signifie que la structure des éléments composant les états financiers, ainsi que les méthodes de comptabilisation et les règles d'évaluation, ne peuvent pas être modifiées d'un exercice à l'autre.

➤ Principe de la comparabilité des informations (règlement financier des agences exécutives art.53):

Le principe de comparabilité des informations signifie que chaque poste des états financiers reprend l'indication du montant relatif au poste correspondant de l'exercice précédent.

➤ Principe de l'importance relative (règlement financier des agences exécutives art.53):

Le principe de l'importance relative signifie que toutes les opérations ayant un caractère significatif pour l'information recherchée sont prises en compte dans les états financiers. L'importance relative s'apprécie notamment par rapport à la nature de la transaction ou de son montant.

➤ Principe de non compensation (règlement financier des agences exécutives art.53):

Le principe de non compensation signifie qu'aucune compensation ne peut être faite entre les créances et les dettes ou entre les charges et les produits, sauf dans le cas de charges et produits résultant de la même transaction, de transactions similaires ou d'opérations de couverture et pour autant qu'ils ne soient pas individuellement significatifs.

➤ Principe de la prééminence de la réalité sur l'apparence (règlement financier des agences exécutives art.53):

Le principe de prééminence de la réalité sur l'apparence signifie que les événements comptables repris dans les états financiers sont présentés en fonction de leur nature économique.

➤ Principe de la comptabilité (règlement financier des agences exécutives art.53):

Le principe de la comptabilité d'exercice signifie que les transactions et les événements sont comptabilisés au moment où ils se produisent et non pas lors du paiement ou du recouvrement effectifs. Ils sont enregistrés dans les comptes des exercices auxquels ils se rapportent.

D. Règles comptables

Les états financiers, conformément au règlement financier général art.143, respectent les règles comptables adoptées par le comptable de la Commission.

Les principales règles qui affectent les comptes de l'Agence sont résumées ci-dessous:

➤ Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont valorisées au prix d'acquisition en euros (ou si nécessaire au prix d'acquisition en devise converti en euros au taux en vigueur lors de l'achat). La valeur comptable d'une immobilisation est égale à son prix d'acquisition ou de production diminuée des amortissements cumulés et des réductions de valeurs et augmentée des réévaluations.

Les frais annexes sont inclus dans le montant immobilisé ou reconnus séparément comme immobilisation seulement s'ils engendrent un bénéfice économique futur. Toute réparation ou maintenance est comptabilisée en charge dans l'année pendant laquelle elle est encourue.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur une base mensuelle afin de répartir le coût sur la durée de vie estimée du bien.

Les immobilisations font l'objet d'un ajustement si nécessaire à la clôture annuelle des comptes.

Les immobilisations incorporelles développées en interne sont capitalisées lorsque les critères pertinents des règles comptables de l'UE sont remplis. Les coûts capitalisables comprennent tous les coûts directement imputables qui sont nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation afin qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par la direction. Les coûts associés aux activités de recherche, les coûts de développement non capitalisables et les coûts d'entretien sont passés en charge à mesure qu'ils sont encourus.

➤ Conversion en devises

Les états financiers sont présentés en euros.

Les transactions libellées en monnaie étrangère (hors euro) seront comptabilisées dans les états financiers de l'UE en euro au taux de change applicable à la date de transaction.

A la clôture, les éléments monétaires du bilan doivent être convertis au taux de clôture.

Les écarts de change sont comptabilisés dans des rubriques spécifiques du compte de résultat en charges ou en produits selon la nature de la transaction à laquelle ils se rattachent.

➤ Contrat de location

Lorsqu'un contrat de location ne donne pas lieu à un transfert substantiel de risques ou de propriété (une part importante des risques et avantages inhérents à la propriété incombe au bailleur), il est considéré comme un contrat de location simple. Dans ce cas, les paiements effectués dans ce cadre sont pris en charges dans le compte de résultat de manière linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

➤ Préfinancement

Le préfinancement est un paiement destiné à fournir au bénéficiaire une avance en espèces, à savoir un fonds de trésorerie. Il peut être fractionné en plusieurs versements sur une période déterminée selon les conditions prévues au contrat. L'avance est restituée ou utilisée aux fins pour lesquelles elle est prévue pendant la période définie dans le contrat. Si les dépenses encourues dans le cadre de l'exécution du contrat ne sont pas éligibles, le bénéficiaire a l'obligation de retourner l'avance à l'Agence. Le montant de l'avance est réduit (totalement ou partiellement) en fonction de l'acceptation des dépenses éligibles.

A la fin de l'année, les montants de préfinancement ouverts sont valorisés au montant initial sous déduction des montants remboursés, des dépenses éligibles et apurées, et des réductions de valeur.

Les garanties relatives au préfinancement sont mentionnées dans les actifs hors bilan.

➤ Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur de réalisation.

Aucune provision pour créance douteuse n'est établie à l'égard des institutions européennes (entités consolidées).

Pour les autres créances, une provision pour créances douteuses est constituée, le cas échéant, sur base d'une revue des montants ouverts à la date de clôture des comptes s'il y a une preuve objective que les montants ne pourront pas être recouvrés.

➤ Trésorerie et équivalents de trésorerie

Il s'agit d'instruments financiers définis comme actifs circulants. Ils comprennent l'encaisse, les dépôts bancaires à vue et autres placements à court terme très liquides assortis d'échéances initiales inférieures ou égales à trois mois.

➤ Provisions

Des provisions sont constituées et comptabilisées par l'Agence lorsque celle-ci a une obligation légale et fondée résultant d'une transaction passée et qu'il existe une probabilité de devoir consommer des ressources pour apurer cette obligation. Le montant de la provision doit toutefois pouvoir être estimée de manière raisonnable et fiable.

➤ Produits et charges

Les transactions et événements sont constatés dans les états financiers de l'exercice auquel ils se rapportent.

Les charges liées à des opérations avec contrepartie directe telles que les achats de biens/services sont comptabilisées lorsque les biens/services sont livrés et acceptés. Elles sont évaluées au coût de facturation initial. Les charges liées à des opérations sans contrepartie directe sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel les événements donnant lieu aux transferts se sont produits pour autant que la nature du transfert soit autorisée par la réglementation ou qu'un contrat signé autorise le transfert, que le bénéficiaire réponde aux critères d'éligibilité et que le montant puisse être raisonnablement

estimé. Le produit de la vente de biens/services est comptabilisé lorsque l'acheteur s'est vu transférer les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. La comptabilisation se fait en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture.

A la fin de la période comptable, les charges à payer sont constatées sur la base du montant estimatif des transferts dus au titre de l'exercice. Les produits sont également comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent. En fin d'exercice, lorsque le service a été rendu/le bien livré mais que la prestation n'a pas été facturée, le montant correspondant est comptabilisé dans les états financiers en tant que produit à recevoir. A l'inverse, si une facture a été envoyée et que la prestation n'a pas été effectuée, le montant correspondant est comptabilisé dans les états financiers en tant que produit à recevoir.

➤ Passifs et actifs hors bilan

Un actif hors bilan est un droit résultant d'un évènement passé, pour lequel l'existence sera confirmée par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de l'Agence.

Un passif hors bilan est une obligation possible découlant d'un évènement passé, pour laquelle l'existence sera confirmée uniquement par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de l'Agence; ou une obligation présente qui découle d'évènements passés mais qui n'est pas reconnue soit parce que une consommation de ressources pour apurer l'obligation n'est pas certaine, ou soit le montant de l'obligation ne peut pas être estimé de manière fiable.

Remarque préliminaire: les montants repris des états financiers qui suivent sont arrondis à l'euro près ce qui peut présenter des différences d'arrondis dans les additions.

II. ETATS FINANCIERS

BILAN

	2016	2015	Variation	%	Notes
ACTIF	10.669.182	8.910.166	1.759.016	20%	
A.I. ACTIFS FIXES	2.742.076	2.591.237	150.840	6%	1.1.
A.I.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2.500.308	2.173.849	326.459	15%	1.1.1.
A.I.1.1. LOGICIELS	1.040.299	1.640.803	-600.504	-37%	
21001000 Acquisition de logiciels	3.468.574	3.408.114	60.461	2%	
21008000 Amortissements cumulés sur acquisition de logiciels	-2.428.275	-1.767.311	-660.965	37%	
A.I.1.2. DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES INTERNES EN CONSTRUCTION	1.460.009	533.046	926.963	174%	
21400001 Acquisition de développements informatiques internes en construction	1.460.009	533.046	926.963	174%	
A.I.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	241.769	417.388	-175.619	-42%	1.1.2.
A.I.2.2. MACHINES ET EQUIPEMENTS	739	12.518	-11.779	-94%	
23001000 Acquisition de machines et équipements	45.170	45.170	0	0%	
23008000 Amortissements cumulés sur acquisition de machines et équipements	-44.431	-32.652	-11.779	36%	
A.I.2.3. MOBILIER ET MATERIEL ROULANT	68.294	143.900	-75.606	-53%	
24001000 Acquisition de mobilier	547.756	550.598	-2.842	-1%	
24008000 Amortissements cumulés sur acquisition de mobilier	-479.462	-406.698	-72.764	18%	
A.I.2.4. MATERIEL INFORMATIQUE	165.976	199.579	-33.603	-17%	
24101000 Acquisition de matériel informatique	915.006	1.087.399	-172.393	-16%	
24108000 Amortissements cumulés sur acquisition de matériel informatique	-749.030	-887.820	138.790	-16%	
A.I.2.5. AUTRES EQUIPEMENTS	6.760	61.391	-54.631	-89%	
24201000 Acquisition d'équipements	261.763	259.462	2.301	1%	
24208000 Amortissements cumulés sur acquisition d'équipements	-255.003	-198.071	-56.932	29%	
A.II. ACTIFS CIRCULANTS	7.927.106	6.318.930	1.608.176	25%	1.2.
A.II.3. CREANCES A COURT TERME	667.607	484.610	182.997	38%	1.2.1.
A.II.3.2. CREANCES A COURT TERME	15.429	405	15.024	3706%	
A.II.3.1.5. AUTRES CREANCES	15.429	405	15.024	3706%	
47901000 Dépenses à facturer aux institutions	15.429	405	15.024	3706%	
A.II.3.3. CREANCES DIVERSES	53.014	50.985	2.029	4%	
A.II.3.3.3. PERSONNEL	53.014	50.985	2.029	4%	
40007000 Créances membre du personnel	63	1.657	-1.595	-96%	
45202000 Retenues non effectuées sur traitement - Agents temporaires et contractuels	46.452	41.958	4.494	11%	
45311000 Avances sur traitement - Agents temporaires et contractuels	6.500	7.370	-870	-12%	
A.II.3.4. AUTRES CREANCES A COURT TERME	599.163	433.219	165.944	38%	
CHARGES A REPORTER	598.316	427.556	170.761	40%	
49000000 Charges payées d'avance	598.316	427.556	170.761	40%	
AUTRES PRODUITS A RECEVOIR/ CHARGES A REPORTER	847	5.664	-4.817	-85%	
49100000 interets bancaires a recevoir	847	5.664	-4.817	-85%	
A.II.5. TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE	7.259.499	5.834.320	1.425.179	24%	1.2.2.
A.II.5.A. ETABLISSEMENT DE CREDIT	7.259.499	5.834.320	1.425.179	24%	
COMPTE COURANT					
55023000 ING - EURO	7.259.498	5.834.319	1.425.179	24%	
55023001 ING - EURO	1	1	0	0%	

	2016	2015	Variation	%	Notes
PASSIF	-10.669.182	-8.910.166	-1.759.016	20%	
P.I. FONDS PROPRES	-5.190.741	-4.640.814	-549.927	12%	1.3.
P.I.2. RESULTAT REPORTE DES ANNEES ANTERIEURES	-4.640.814	-4.980.532	339.718	-7%	
14000000 Résultat reporté	-4.640.814	-4.980.532	339.718	-7%	
P.I.3. RESULTAT ECONOMIQUE DE L'ANNEE	-549.927	339.718	-889.644	-262%	
14100000 Résultat de l'année (Bénéfice)	-549.927		-549.927		
14200000 Résultat de l'année (perte)	0	339.718	-339.718		
P.III. DETTES COURT TERME	-5.478.441	-4.269.352	-1.209.089	28%	1.4.
P.III.2. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-68.000	-250.000	182.000		1.4.1.
48900000 Provisions à court terme	-68.000	-250.000	182.000	-73%	
P.III.4. DETTES COURANTES	-5.410.441	-4.019.352	-1.391.089	35%	1.4.2.
P.III.4.1. DETTES COMMERCIALES	-444.088	-46.520	-397.568	855%	
P.III.4.1.2. FOURNISSEURS	-439.346	-45.130	-394.217	874%	
44001000 Fournisseurs	-439.346	-45.130	-394.217	874%	
P.III.4.1.9. DETTES ENTITES CONSOLIDEES	-4.741	-1.390	-3.351	241%	
47000900 Dettes envers les institutions	-4.741	-1.390	-3.351	241%	
P.III.4.3. DETTES DIVERSES	-30.991	-20.464	-10.526	51%	
45290000 salaires en attente	-5.168	-325	-4.843	1490%	
45410000 Saisie sur salaires	-6.150	-8.359	2.209	-26%	
45491000 Retenues cotisations de pension	-4.016	0	-4.016		
45492000 Retenues caisse maladie	-656	0	-656		
45493000 Retenues d'impôts sur traitements	-2.538	0	-2.538		
45622000 Assurances accidents - Fonctionnaires	-39	0	-39		
45800000 Fonds de chômage des agents temporaires	-235	0	-235		
46207000 Crèche Garderie- Compte Courant	-12.188	-11.780	-408	3%	
P.III.4.4. AUTRES DETTES	-3.172.740	-2.575.870	-596.870	23%	
CHARGES A IMPUTER	-2.323.583	-1.932.227	-391.356	20%	
49055000 Charge à imputer	-2.323.583	-1.932.227	-391.356	20%	
CHARGES A IMPUTER ENTITES CONSOLIDEES	-849.157	-643.643	-205.514	32%	
49055900 Charges à imputer envers les entités consolidées	-849.157	-643.643	-205.514	32%	
P.III.4.5. DETTES ENTITES CONSOLIDEES	-1.762.623	-1.376.498	-386.125	28%	
44790000 Pré-financement (subside) reçu de la Commission	-1.762.623	-1.376.498	-386.125	28%	

COMPTE DE RESULTAT

	2016	2015	Variation	%	Notes
II.1.1. PRODUITS D'EXPLOITATION	47.434.729	45.529.877	1.904.852	4%	2.1.
II.1.1.10. PRODUITS DES OPERATIONS ADMINISTRATIVES	0	26.086	-26.086	-100%	2.1.1.
II.1.1.10.D. REVENUS RELATIFS AUX OPERATIONS ADMINISTRATIVES	0	26.086	-26.086	-100%	
74009000 Revenus administratifs avec entités consolidées	0	26.086	-26.086	-100%	
II.1.1.11. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	47.434.729	45.503.791	1.930.938	4%	2.1.2.
II.1.1.11.B. DIFFERENCES DE CHANGE	7.187	4.615	2.572	56%	
74800000 Gains de change non réalisés	6.349	4.322	2.027	47%	
74850000 Gains de change réalisés	838	293	545	186%	
II.1.1.11.C. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	47.427.542	45.499.176	1.928.366	4%	
74023000 Autres revenus	437.000	245.000	192.000	78%	
74025000 Revenus divers	107.996	15.674	92.322	589%	
74009500 Subsidés de la Commission	46.882.547	45.238.502	1.644.045	4%	
II.1.2. CHARGES D'EXPLOITATION	-46.891.010	-45.889.352	-1.001.659	2%	2.2.
II.1.2.1. DEPENSES ADMINISTRATIVES	-46.886.621	-45.883.230	-1.003.392	2%	2.2.1.
II.1.2.1.A. DEPENSES DE PERSONNEL	-28.885.375	-27.261.655	-1.623.720	6%	
62000000 Rémunérations (ENDs et autres experts exclus)	-22.111.547	-20.912.508	-1.199.039	6%	
62020000 Pension et chômage temporaire	-281.435	-271.810	-9.625	4%	
62030000 Cotisations sociales employeur	-891.811	-848.982	-42.828	5%	
62040000 Avantages au personnel et activités sociales	-184.049	-152.777	-31.271	20%	
62050000 Allocations et indemnités (ENDs et autres experts exclus)	-5.147.366	-4.822.922	-324.444	7%	
62090000 Charges salariales avec entités consolidées	-281.519	-278.848	-2.671	1%	
62094000 Transfert frais de personnel vers développements d'immobilisations	12.351	26.192	-13.841	-53%	
II.1.2.1.B. DEPENSES RELATIVES AUX IMMOBILISATIONS	-896.619	-716.433	-180.186	25%	
63010000 Amortissements sur immobilisations incorporelles	-660.294	-550.264	-110.030	20%	
63020000 Amortissements sur immobilisations corporelles	-151.651	-166.169	14.518	-9%	
63090000 Réductions de valeur sur immobilisations corporelles	-84.673	0	-84.673		
II.1.2.1.D. AUTRES DEPENSES ADMINISTRATIVES	-17.104.628	-17.905.141	800.513	-4%	
TERRAINS ET IMMEUBLES	-3.070.146	-3.548.346	478.200	-13%	
61001000 Loyer de terrains et immeubles	-2.172.934	-2.692.816	519.882	-19%	
61002000 Entretien et sécurité du bâtiment	-24.115	-20.557	-3.558	17%	
61003000 Assurance du bâtiment	-11.647	-10.294	-1.353	13%	
61004000 Taxes relatives au bâtiment	-861.450	-824.680	-36.770	4%	
AUTRE	-8.219.124	-8.286.487	67.363	-1%	
61001700 Leasing opérationnel	-35.589	-38.519	2.930	-8%	
61010000 Fournitures de bureau et maintenance	-551.213	-601.858	50.644	-8%	
61020000 Communications et publications	-508.419	-503.921	-4.497	1%	
61030000 Frais de contentieux	-30.343	-31.406	1.063	-3%	
61040000 Assurances diverses	-1.293	-1.125	-167	15%	
61060000 Frais de recrutement	-3.650	-5.882	2.232	-38%	
61070000 Frais de formation	-251.120	-192.034	-59.085	31%	
61080000 Frais de missions	-484.663	-466.031	-18.633	4%	
61085000 Experts et réunions	-238.154	-154.205	-83.949	54%	
61094020 Frais de développement informatique	-972.392	-1.295.165	322.773	-25%	
61094030 Services et biens divers informatiques	-2.341.532	-2.083.610	-257.922	12%	
61094050 Frais de personnel interne sur développements internes	-12.351	-26.192	13.841	-53%	
61094070 Transfert frais de développements internes en immobilisations	984.744	1.320.375	-335.631	-25%	
61095000 Services et biens divers non informatiques	-3.773.148	-4.206.912	433.764	-10%	
COUTS ADMINISTRATIFS AVEC ENTITES CONSOLIDEES	-5.815.358	-6.070.308	254.950	-4%	
61100000 Dépenses avec autres entités consolidées	-5.815.358	-6.070.308	254.950	-4%	
II.1.2.2. DEPENSES OPERATIONNELLES	-4.389	-6.122	1.733	-28%	2.2.2.
II.1.2.2.F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-4.389	-6.122	1.733	-28%	
DIFFERENCES DE CHANGE	-4.389	-6.122	1.733	-28%	
64800000 Pertes de change non réalisées	-3.125	-5.247	2.122	-40%	
64850000 Pertes de change réalisées	-1.264	-875	-389	44%	
II.1 SURPLUS/DEFICIT D'EXPLOITATION	543.719	-359.475	903.194	-251%	
II.2.1. PRODUITS FINANCIERS	6.215	21.007	-14.792	-70%	2.3.
II.2.1.1. PRODUITS D'INTERETS	6.215	21.007	-14.792	-70%	2.3.1.
PRODUITS D'INTERETS	6.215	21.007	-14.792	-70%	
75016000 Interêts bancaires	6.215	21.007	-14.792	-70%	
II.2.2. CHARGES FINANCIERES	-7	-1.250	1.243	-99%	2.4.
II.2.2.4. AUTRES CHARGES FINANCIERES	-7	-1.250	1.243	-99%	2.4.1.
AUTRES CHARGES FINANCIERES	-7	-1.250	1.243	-99%	
65025000 Autres charges financières	0	0	0	-100%	
65010000 Charges d'intérêts sur paiement en retard	-7	-1.249	1.242	-99%	
II.2. SURPLUS/DEFICIT FINANCIER	6.208	19.757	-13.549	-69%	
II. RESULTAT DE L'EXERCICE	549.927	-339.718	889.644	-262%	

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	2016	2015
Flux de trésorerie des activités courantes		
Surplus/(déficit) des activités courantes	549.927	-339.718
Activités opérationnelles		
<u>Ajustements</u>		
Amortissement immobilisations incorporelles (+)	660.294	660.294
Amortissement immobilisations corporelles (+)	151.651	0
Augmentation (+) /diminution (-) de provisions pour risques et dettes	-182.000	432.000
Augmentation/diminution de réduction de valeur pour dettes douteuses	0	-12.505
Augmentation (-) /diminution (+) de créances à court terme	-182.997	-301.613
Augmentation (+) /diminution (-) des effets à payer	807.114	1.207.425
Augmentation (+) /diminution (-) de dettes relatives aux entités consolidées EU	583.975	1.420.838
Autres mouvements non monétaires (1)	84.673	0
Flux de trésorerie nette des activités opérationnelles	2.472.638	3.066.721
Flux de trésorerie des activités d'investissement		
Augmentation des immobilisations corporelles et incorporelles (-)	-1.047.458	-1.969.487
Flux de trésorerie nette des activités d'investissement	-1.047.458	-1.969.487
Augmentation/diminution nette des liquidités	1.425.179	1.097.234
Liquidités au début de la période	5.834.320	1.425.179
Liquidités à la fin de la période	7.259.499	5.834.320

(1) 84.673€ correspond à un amortissement exceptionnel lié à la désaffectation de la cuisine de BOUR ainsi qu'au déclassement d'un bien non totalement amorti

ETAT DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET

Actif net	Résultat reporté des années antérieures	Résultat économique de l'année	Actif net (total)
Solde au 31.12.2015	-4.980.532	339.718	-4.640.814
Allocation du résultat économique de l'année antérieure	339.718	-339.718	0
Résultat économique de l'année		-549.927	-549.927
Solde au 31.12.2016	-4.640.814	-549.927	-5.190.741

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

1. NOTES ANNEXES AU BILAN

1.1. ACTIFS FIXES

Les immobilisations sont comptabilisées au prix d'acquisition et sont amorties de manière linéaire à partir du mois de réception. Seuls les biens dont la valeur d'acquisition est supérieure à 420€ sont immobilisés conformément aux règles mises en place par le Comptable de la Commission.

Les taux d'amortissement appliqués selon le type de biens ainsi que les tableaux relatifs aux immobilisations incorporelles et corporelles dont l'Agence est propriétaire sont présentés ci-après.

Taux d'amortissement:

Type d'immobilisation	%
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	25,0%
Immobilisations corporelles	
Equipement de bureau	
matériel de bureau	25,0%, 12,5%
Matériel informatique	
Ordinateurs, serveurs, accessoires, équipement de transfert de données, imprimantes, écrans,	25,0%
Copieurs, matériel pour scanner et digitaliser	25,0%
Mobilier et matériel roulant	
Mobilier	10,0%
Equipement de bureau, d'impression, d'affranchissement	25,0%, 12,5%
Autres immobilisations	
Equipement de telecommunication et équipement audiovisuel	25,0%
Equipement de surveillance et sécurité	12,5%

L'actif fixe de l'Agence augmente globalement de 6% par rapport à 2015, il passe en effet de 2.591.237€ en 2015 à 2.742.076€ en 2016. Cette augmentation est essentiellement liée aux charges de développements informatiques internes transférés en immobilisations incorporelles en cours de construction.

1.1.1. Immobilisations incorporelles

2016		Logiciels	Intangible assets under construction	Total
Valeur d'acquisition au 01.01.2016	+	3.408.114	533.046	3.941.159
Acquisitions	+		984.744	984.744
Cessions	-			
Transfert d'une rubrique à l'autre	+/-	60.461	-57.780	2.680
Autres changements	+/-			
Valeur d'acquisition au 31.12.2016		3.468.574	1.460.009	4.928.583
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 01.01.2016	-	-1.767.311		-1.767.311
Amortissements	-	-660.294		-660.294
Cessions	+			
Transfert d'une rubrique à l'autre	+/-	-670		-670
Autres changements	+/-			
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 31.12.2016		-2.428.275	0	-2.428.275
Valeur nette comptable au 31.12.2016		1.040.299	1.460.009	2.500.308

L'Agence a immobilisé des coûts de développements internes suite à la mise en production de nouveaux modules de l'outil informatique "Olga". En effet, un montant de 57.780€ a été transféré du poste "Développements informatiques internes en construction" vers le poste "Logiciels". L'Agence poursuit ses développements informatiques internes et de nouveaux modules seront encore mis en production ultérieurement. Fin 2016, les développements informatiques en construction représentent 1.460.009€ et les coûts de développements activés sous la rubrique "logiciels" pour ces trois outils atteignent 2.484.307€ et plus particulièrement 1.318.655€ pour "Pegasus", 810.415€ pour "Olga" et 355.237€ pour "Datawarehouse".

1.1.2. Immobilisations corporelles

2016		Machines et équipements	Mobilier et matériel roulant	Matériel informatique	Autres équipements	Total
Valeur d'acquisition au 01.01.2016	+	45.170	550.598	1.087.399	259.462	1.942.629
Acquisitions	+			57.733	4.982	62.715
Cessions	-		-2.842	-230.126		-232.968
Transfert d'une rubrique à l'autre	+/-				-2.680	-2.680
Autres changements	+/-					0
Valeur d'acquisition au 31.12.2016		45.170	547.756	915.006	261.763	1.769.696
						0
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 01.01.2016	-	-32.652	-406.698	-887.820	-198.071	-1.525.241
Amortissements	-	-5.124	-41.138	-90.064	-15.325	-151.651
Annulés à la suite de cessions	+		2.652,75	228.854		231.507
Transfert d'une rubrique à l'autre	+/-				670	670
Autres changements	+/-	-6.655	-34.279		-42.278	-83.212
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 31.12.2016		-44.431	-479.462	-749.030	-255.003	-1.527.927
Valeur nette comptable au 31.12.2016		739	68.294	165.976	6.760	241.769

Les principaux changements affectant les immobilisations corporelles sont les suivants:

- Matériel informatique: l'Agence a déclassé du matériel informatique obsolète et a remplacé une partie de celui-ci par de nouveaux biens, et plus particulièrement des imprimantes, ainsi qu'acheté des ipads et deux unités de stockage des données.
- Une réduction de valeur de 83.212€ a été enregistrée fin 2016 afin de tenir compte de la désaffectation de la cuisine de l'immeuble BOUR qui fera l'objet d'une cession à l'OIB début 2017. Ceci impacte une diminution de la valeur nette comptable des machines/équipements, mobilier et autres équipements.

1.2. ACTIFS CIRCULANTS

1.2.1. Créances à court terme

Le niveau des créances à court terme a augmenté de 38%, elles sont passées de 484.610€ en 2015 à 667.607€ cette année. Le montant des créances "exchange" s'élève à 652.177€ et les créances "non exchange" s'élèvent à 15.429€

- Les créances à court terme se composent de créances vis-à-vis d'autres institutions et entités consolidées pour un montant de 15.429€ (405€ en 2015). Le montant ouvert au 31/12/2016 correspond à des créances résultant de régularisations salariales enregistrées en 2016 qui seront récupérées en 2017.
- Les créances diverses sont stables et couvrent un ordre de recouvrement envers le personnel de 63€ des créances envers le personnel liées à des retenues diverses non récupérées ou partiellement au 31/12/2016 qui subsistent pour un montant de 46.452€ ainsi qu'une avance

sur salaire de 6.500€ pour trois membres du personnel entrés en fonction en décembre 2016 mais qui n'ont été inclus dans le système des salaires au PMO qu'à partir de janvier 2017.

- Les autres créances à court terme ont augmenté de 165.944€ et s'élèvent à 599.163€ (433.219€ en 2015). Elles ont trait à:
 - des montants payés d'avance et se rapportant à des exercices ultérieurs, notamment:
 - 359.500€ pour la facture reçue fin 2016 correspondant aux charges du loyer de BOUR du 1^{er} trimestre 2017.
 - 151.000€ versés en 2016 à des fournisseurs tiers essentiellement pour de la maintenance informatique couvrant plusieurs années.
 - 56.500€ pour la mise à disposition de stagiaires (janvier et février 2017).
 - 31.500€ correspondant au solde des charges reportées des années antérieures à 2016 qui seront prises en charges sur les exercices futurs.
 - ...

Il convient de souligner que le montant des charges à reporter a augmenté d'environ 171.000€ étant donné notamment que le loyer du 1^{er} trimestre 2016 de BOUR n'avait pas été payé en avance, en 2015, contrairement à cette année.

- des produits à recevoir que l'Agence doit encore percevoir et qui correspondent aux intérêts bancaires relatifs au dernier trimestre 2016, générés par le subside reçu des DG de tutelle sur son compte courant auprès de la banque ING. Ces intérêts pour un montant de 847€ seront versés sur le compte de l'Agence en janvier 2017.

1.2.2. Trésorerie et équivalent de trésorerie

Le compte courant présente un solde 7.259.499€ La majeure partie de ce montant sera utilisée pour payer les factures ouvertes ou non reçues au 31/12/16 et l'autre partie sera restituée aux DG de tutelle à titre de surplus budgétaire 2016.

1.3. FONDS PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent à 5.190.741€ à savoir, de 4.640.814€ correspondant aux résultats cumulés des années antérieures augmenté du bénéfice de 2016 de 549.927€

1.4. DETTES A COURT TERME

1.4.1. Provisions

La provision constituée en 2015 de 250.000€ pour la remise en état du bâtiment BOU2 lors de la fin du contrat de bail a été consommée dans son entièreté en 2016.

Une nouvelle provision pour un montant de 68.000€ a été enregistrée pour la remise en état du bâtiment BOUR lors de la fin du contrat de bail.

1.4.2. Dettes courantes

➤ *Dettes Commerciales*

Au 31/12/2016, globalement les dettes commerciales ont augmenté de 397.568€ et s'élèvent à 444.088€

Le poste "dettes fournisseurs" passe de 45.130€ en 2015 à 439.346€ en 2016. Il s'agit de factures reçues en fin d'année et enregistrées au 31/12/16 qui seront payées début 2017 après avoir effectué le circuit complet de validation.

L'Agence a également une dette envers les institutions de 4.741€ en 2016 (1.390€ en 2015) liée à des régularisations entre institutions dans le cadre du calcul des salaires et qui seront liquidées en 2017.

➤ *Dettes diverses*

Les dettes diverses s'élèvent à 30.991€ alors que l'an dernier, elles étaient de 20.464€. Elles se composent de régularisations de salaires avec le PMO pour 5.168€, de saisies sur salaires pour 6.150€, de contributions sociales qui seront retournées au PMO en 2017 pour 7.484€ suite à une régularisation et de la contribution parentale aux frais de crèche et garderie du mois de décembre 2016 qui doit être facturée à l'Agence pour un montant de 12.188€

➤ *Autres dettes*

Par rapport à 2015, les autres dettes de l'Agence augmentent de 23%.

L'Agence a comptabilisé 2.323.583€ en charges à imputer vis-à-vis de tiers pour lesquelles les factures n'étaient pas reçues ou comptabilisées au 31/12/2016 (1.932.227€ en 2015), ce montant inclut également la provision pour congés non pris par le personnel au 31/12/2016.

Les factures non reçues des fournisseurs tiers les plus importantes sont:

- 479.396€ pour les audits de projets relatifs aux programmes et pour lesquels les rapports de missions n'étaient pas reçus au 31/12/2016,
- 470.764€ pour les prestations de consultants informatiques délivrées en 2016 et non facturées au 31/12/2016,
- 309.428€ pour les prestations des intérimaires de décembre 2016 ainsi que l'indexation sur ce type de prestation de 2016 et non facturées au 31/12/2016,
- 234.367€ pour les taxes 2016 sur les surfaces de bureau de BOUR,
- 64.269€ pour des frais de missions effectuées en 2016,
- 62.640€ pour les frais de réunions liées aux activités opérationnelles dont les factures relatives aux dernières prestations de l'année n'étaient pas reçues au 31/12/2016,
- 49.085€ pour les prestations de webmaster effectuées en 2016 par le personnel externe au sein du secteur communication,
- 37.266€ pour des formations suivies en 2016,
- 29.898€ pour du matériel informatique livré en décembre 2016,
- 21.625€ pour les frais de consommation et de maintenance des copieurs dans le courant du dernier trimestre 2016,
- ...

Quant à la provision pour congés non pris, elle s'élève à 538.412€ (495.913€ en 2015) cette année suite à l'augmentation des jours de congés non pris au 31/12/2016. Le calcul prend en compte la rémunération journalière moyenne par grade pour chaque type d'agent (agents temporaires et agents contractuels) multipliée par le nombre de jours non prestés.

Les factures non reçues ou comptabilisées au 31/12/2016 vis-à-vis des entités consolidées s'élèvent à 849.157€ par rapport à 643.643€ en 2015 et concernent divers SLA avec les DG pour des prestations de services horizontaux. Nous retiendrons les montants suivants:

- 426.530€ vis-à-vis de la DG HR, dans le cadre des services de sécurité, IDOC ainsi que pour les formations et les visites médicales,
- 254.345€ pour des prestations de l'OIB (notamment les travaux pour remise en état du bâtiment BOU2, services d'entretien, de nettoyage et charges des bâtiments, loyers des nouveaux immeubles, service courrier et de reproduction,...),
- 90.569€ pour les traductions réalisées au cours du mois de décembre (CDT),
- 36.762€ pour les prestations du PMO (principalement le calcul des salaires),
- 20.661€ pour les publications de l'OPOCE,
- 14.290€ pour les formations organisées par l'EPSO,
- 6.000€ pour les formations organisées par la DIGIT.

➤ **Dettes entités consolidées**

Enfin, l'Agence est redevable d'un montant de 1.762.623€ vis-à-vis de ses DG de tutelle qui correspond à la partie non utilisée du subside reçu en 2016 (1.376.498€ en 2015).

2. NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT

2.1. PRODUITS D'EXPLOITATION

Le revenu de l'Agence en 2016 a augmenté de 1.904.852€ par rapport à 2015. Les revenus "non exchange" s'élèvent à 47.320.954€ et les revenus "exchange" à 113.775€. Il est principalement composé des éléments suivants:

2.1.1. Produits des opérations administratives

Contrairement à l'année dernière, aucun surplus n'est à rembourser par le CDT sur les montants facturés des années antérieures étant donné que leur fond de réserve maximum autorisé n'a pas été atteint.

2.1.2. Autres produits d'exploitation

➤ **Différences de change**

Les gains de change s'élèvent à 7.187€ et résultent des calculs et des paiements de certains éléments du salaire en devises étrangères.

➤ **Autres produits d'exploitation**

Ils correspondent:

- à la contribution du FED au budget administratif de l'Agence pour un montant de 437.000€ (+192.000€ par rapport à 2015),
- à des produits divers pour un montant de 107.996€ résultant du décompte final des prestations 2015 du centre de la petite enfance ayant donné lieu à un recouvrement de 106.588€ auprès de l'OIB ainsi que de refacturations diverses,

- à la partie utilisée de la subvention reçue d'un montant de 46.882.547€ en 2016 (+1.644.045€ par rapport à 2015) et plus particulièrement:
 - 41.157.778€ de la DG EAC,
 - 2.084.625€ de la DG HOME,
 - 1.625.872€ de la DG NEAR,
 - 953.164€ de la DG ECHO,
 - 848.114€ de la DG DEVCO,
 - 212.992€ de FPI

2.2. CHARGES D'EXPLOITATION

2.2.1. Dépenses administratives

Les dépenses administratives ont augmenté de 1.003.392€ par rapport à l'année passée et sont de 46.886.621€

- Les dépenses de personnel concernant les agents temporaires et les agents contractuels ont augmenté de 1.623.720€ (+6%) par rapport à l'an passé. Cette augmentation résulte de l'indexation des salaires relative à 2016, l'impact des promotions et de l'ancienneté, l'équivalent temps plein de quatre personnes en plus par rapport à 2015 ainsi que l'augmentation des jours de congés non pris au 31/12/2016.
- La charge d'amortissement relative aux immobilisations augmente de 25% par rapport à 2015 et s'élève à 896.619€. L'augmentation est due au fait que les nouveaux développements informatiques internes immobilisés dans le courant du 2^{ème} semestre 2015 ont fait l'objet cette année d'un amortissement sur les douze mois de 2016. De plus, étant donné que la cuisine du bâtiment BOUR n'est plus utilisée en 2017 mais que le déclassement des éléments de celle-ci n'aura lieu qu'au début de l'année 2017, une réduction de valeur a été enregistrée en fin d'année afin de rattacher la charge à l'exercice 2016.
- Les autres dépenses administratives affichent une diminution de 800.513€ (-4%) par rapport à l'an dernier. La justification de cette diminution et les dépenses couvertes par ce poste sont détaillées ci-dessous.
 - Les charges relatives à la location des immeubles et les frais accessoires s'élèvent à 3.070.146€ contre 3.548.346€ en 2015. Cette diminution est principalement due au fait que l'Agence n'a plus de charges à imputer des exercices antérieurs pour les remboursements anticipés des travaux effectués sur les bâtiments. Les autres frais n'appellent pas de commentaire particulier.

Il convient toutefois de signaler que les dépenses relatives à la sécurité et surveillance des immeubles ainsi que les frais de maintenance et de nettoyage exécutés avec l'OIB et la DG HR sont comptabilisés dans les dépenses avec entités consolidées.

- Les autres dépenses restent stables et s'élèvent à 8.219.124€ (8.286.487€ en 2015). Les principales dépenses et les raisons des variations de coûts sont explicitées ci-dessous.
 - Le poste fournitures de bureau et maintenance couvrent les frais de maintenance du matériel informatique et des logiciels, des copieurs ainsi que des fournitures diverses, les dépenses s'élèvent à 551.213€ par rapport à 601.858€ l'an dernier. Le coût a diminué car l'Agence a acheté moins de matériel informatique cette année.

- Les frais de communication s'élèvent à un montant de 508.419€ contre 503.921€ en 2015.
- Les frais de formation s'élèvent à 251.120€ en augmentation de 59.085€ par rapport à l'an dernier. Elle est due au nombre croissant de sessions de formation pour les besoins de l'Agence concernant les outils office, intranet et "collaborative tools".
- Les frais de missions augmentent de 18.633€, ils sont de 484.663€ en 2016 suite au report des missions plus élevé lors du cut off de 2015 sur l'année 2016.
- Les frais de réunions des programmes s'élèvent à 238.154€ et affichent une augmentation de 83.949€ par rapport à 2015 suite à l'organisation d'un plus grand nombre de réunions cette année.
- Les frais informatiques (comptes 61094020 à 61094070) augmentent globalement d'environ 250.000€

En 2016, l'Agence a encouru des frais de développements informatiques pour un montant de 972.392€ ainsi que des frais de personnel interne (participant aux développements) pour 12.351€. Sur ces montants, 984.744€, soit l'intégralité, ont été transférés via le compte 61094070 "Transfert frais de développements internes en immobilisation" vers le compte de bilan 21400001 "Immobilisations en construction" étant donné que les outils dont le coût total est supérieur à 250.000€ sont, conformément aux règles comptables, immobilisés lors de leur mise en production. Ces coûts ont diminué en 2016 car l'Agence n'a développé que quelques rapports dans Datawarehouse pour 7.698€ et a poursuivi l'intégration du système Appfin dans l'outil Pegasus pour 964.694€. Aucun développement n'a été effectué pour Olga cette année (360.043€ en 2015).

- Le coût des services et biens divers informatiques augmente de 257.922€ par rapport à 2015 et représente 2.341.532€ en 2016. Ce montant couvre des coûts de mises à jour et maintenance d'applications (Olga, Pegasus, on line expert evaluation, Collaborative tool, Appfin, Mobility tool, Sharepoint...) pour un montant d'environ 1.358.000€. Ces coûts ne sont pas immobilisés car il s'agit de mises à jour de systèmes existants. Les prestations informatiques incluent également le service "helpdesk" pour un montant de l'ordre de 305.000€ de la maintenance et mise en place de serveurs pour un montant approximatif de 471.000€ ainsi que du développement de rapports en Business Object pour un montant de 175.000€
 - Les services et biens divers non informatiques diminuent et atteignent un montant de 3.773.148€ en 2016 (4.206.912€ en 2015). Les frais d'audit ont diminué d'environ 233.000€ étant donné que les prestations du nouveau fournisseur sont moins chères ainsi que les coûts des intérimaires qui ont baissé de 280.000€ car l'Agence a eu un meilleur taux d'occupation du personnel donc moins recours aux intérimaires. Néanmoins, les frais de déménagement ont quant à eux augmenté de 80.000€ suite à la première phase du déménagement pour le bâtiment BOU2.
 - Les autres comptes n'appellent pas de commentaires particuliers.
- Enfin, l'Agence a comptabilisé un montant de 5.815.358€ (6.070.308€ en 2015) à titre de dépenses avec les entités consolidées. Ces dépenses concernent notamment:
- 2.602.500€ pour les prestations fournies par l'OIB et la DG HR dans le cadre du SLA (loyer, gestion, maintenance, sécurité et surveillance de l'immeuble) et ce compris la provision concernant les frais de remise en état de l'immeuble BOUR prévus lors du premier trimestre 2017 lors de la clôture du contrat de bail,

- 1.337.500€ pour la mise à disposition d'outils informatiques "corporate" du dispositif de télécommunication et le support informatique des DG DIGIT, EAC et BUDG,
- 579.000€ pour les crèches et garderie (SLA OIB),
- 506.000€ pour la réalisation de traductions (SLA CDT),
- 326.000€ pour l'aide administrative du PMO dans le calcul des salaires, des frais de missions et des remboursements aux candidats,
- 134.000€ en frais de formation (SLA DG HR et EPSO),
- 101.000€ pour les visites médicales annuelles et de recrutement (SLA HR),
- 62.000€ pour les frais de publication, diffusion et stockage (OPOCE),
- 60.000€ pour les frais d'archivage et d'affranchissement (SLA OIB),
- ...

Les frais de traductions ont fortement diminué cette année suite au retard dans la validation du contenu de certains documents qui seront postposés à 2017 ainsi que par le fait que quelques documents ont été traduits en interne plutôt que par le CDT. De plus, l'Agence avait trop contribué en 2015 pour les frais du Centre de la Petite Enfance, une diminution a donc été réclamée pour cette année et le surplus a été récupéré via les recettes diverses sur 2016. Par contre, les coûts relatifs aux immeubles ont augmenté car l'Agence utilise des bâtiments gérés par l'OIB depuis le mois de septembre 2016 pour le personnel de BOU2 et celle-ci doit prendre en charge ce loyer supplémentaire.

2.2.2. Dépenses opérationnelles

Les pertes de change s'élèvent à 4.389€ et résultent des calculs et des paiements de certains éléments du salaire en devises étrangères.

2.3. PRODUITS FINANCIERS

2.3.1. Produits d'intérêts

Les intérêts de 2016 s'élèvent à 6.215€ alors qu'en 2015, ils étaient de 21.007€

2.4. CHARGES FINANCIERES

2.4.1. Charges d'intérêts

Cette année, l'Agence a dû supporter des intérêts de retard sur paiement pour un montant de 7€

3. NOTES ANNEXES AU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le tableau des flux de trésorerie est établi à l'aide de la méthode indirecte. Cela signifie que le résultat net de l'exercice est ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, de tout décalage ou régularisation d'entrées ou de sortie de trésorerie opérationnelles passées ou futures liés à l'exploitation et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie se rapportant aux investissements.

Le tableau des flux de trésorerie présente les flux de trésorerie de l'exercice classés en activités opérationnelles et d'investissement.

Les activités opérationnelles correspondent aux activités de l'Agence autres que les activités d'investissement. Il s'agit de la majorité des activités effectuées.

Les activités d'investissement couvrent l'acquisition et la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles.

4. DROITS ET OBLIGATIONS HORS BILAN ET AUTRES INFORMATIONS

L'Agence avait prolongé en 2016 son contrat de bail pour le bâtiment BOUR jusqu'au 31/3/2017 car les bâtiments de la Commission n'étaient pas prêts. Le montant des loyers non indexés et restant à payer jusqu'à la fin de ce bail s'élève à 359.556€ pour le 1^{er} trimestre 2017.

Le personnel de l'immeuble BOU2 a déménagé entre septembre et décembre 2016 et celui de BOUR dans le courant du premier trimestre 2017. L'Agence devra prendre en charge un double loyer pendant une période transitoire. Le processus préalable à la signature d'un SLA avec l'OIB est actuellement en cours, le montant estimé du loyer est d'environ 800.000€ par trimestre.

Par ailleurs, l'Agence a reporté des crédits pour un montant de 5.527.726€ dont

- 2.420.461€ constituent une obligation hors bilan et concernent des factures à recevoir en 2017 pour des services ou des biens commandés en 2016 mais non prestés/livrés au 31/12/2016. Ce montant inclut notamment:
 - 1.099.000€ pour des frais opérationnels ou de développements informatiques qui seront prestés en 2017,
 - 408.000€ pour la location ou l'achat de matériel informatique et divers commandés en 2016 et qui seront livrés en 2017,
 - 289.000€ correspondant à la charge 2017 pour des missions d'audit contractualisées fin 2016,
 - 216.000€ pour les frais de déménagement du bâtiment BOUR qui aura lieu en 2017,
 - 139.000€ pour des frais de communication (matériel de promo, webmasters),
 - 66.000€ pour des demandes de traduction introduites fin 2016 et qui seront réalisées début 2017,
 - 63.500€ pour des inscriptions effectuées en 2016 à des formations qui se dérouleront en 2017,
 - 59.500€ pour une conférence Erasmus Mundus qui sera organisée début 2017,

- 50.000€ pour des travaux d'aménagement des locaux des nouveaux bâtiments qui seront effectués en 2017.
- ...
- o le solde, correspondant à des factures à recevoir en 2017 pour des prestations réalisées en 2016, a fait l'objet d'une provision pour factures à recevoir au passif du bilan.

5. INSTRUMENTS ET RISQUES FINANCIERS

Les instruments financiers comprennent les liquidités, les créances à court terme, les dettes à court terme ainsi que les montants dus aux et par les entités consolidées.

<i>Actif financier</i>	2016	2015
Créances à court terme	667.607	484.610
Trésorerie et équivalents	7.259.499	5.834.320
Total Actif financier	7.927.106	6.318.930

<i>Passif financier</i>	2016	2015
Dettes fournisseurs	439.346	45.130
Dettes entités consolidées	1.767.364	1.377.888
Dettes diverses	30.991	20.464
Total Passif financier	2.237.701	1.443.482

5.1. RISQUE DE LIQUIDITE

Il s'agit du risque pour l'Agence de ne pas pouvoir honorer ses engagements à court terme.

En application des principes budgétaires, le budget "recettes" est suffisant pour couvrir l'ensemble des dépenses.

L'Agence gère son risque de liquidité en suivant régulièrement sa situation de trésorerie. Elle procède aux appels de fonds à ses DG de tutelles dès que le cash disponible sur son compte bancaire est inférieur à 5.000.000€ De plus, le découvert sur le compte bancaire n'est pas autorisé.

2016	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes envers les tiers	470.337			470.337
Dettes envers les entités consolidées	1.767.364			1.767.364
Total dettes	2.237.701	0	0	2.237.701

5.2. RISQUE DE SOLVABILITE

Le risque de solvabilité est le risque que le débiteur ne paie pas sa dette à l'échéance convenue. Par ailleurs, l'Agence est également exposée à un risque limité en ce qui concerne les fonds dont elle dispose sur son compte bancaire.

Les principaux débiteurs de l'Agence sont les institutions européennes et éventuellement le personnel dans le cadre de régularisations salariales. Les créances sont payables au comptant ou dans l'année à l'exception du personnel qui peut dans certains cas bénéficier d'un délai supérieur.

2016	Non échus et non dépréciés	Dus et non dépréciés			Total
		< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	
Créances envers les tiers	667.544		63		667.607
Créances envers les entités consolidées					0
Total créances	667.544	0	63	0	667.607

Les liquidités de l'Agence sont déposées sur un compte bancaire ouvert auprès d'une banque commerciale sélectionnée à l'issue d'un appel d'offre imposant notamment comme critère d'éligibilité aux soumissionnaires d'avoir un "credit rating" minimum. De plus, l'évolution de ce rating est suivie régulièrement.

Par ailleurs, les contributions des DG de tutelles sont appelées par tranches afin de minimiser le montant du cash sur le compte bancaire.

L'Agence dispose d'un compte courant et d'un compte de dépôt auprès d'ING Belgique.

Contrepartie avec notation de crédit externe: ING Belgique	Compte dépôt à court terme	Compte courant
Prime and high grade	1	7.259.498

La notation est fournie par Standard & Poors (A-1), Moody's (Prime-1) et Fitch (F1).

5.3. RISQUE DU TAUX D'INTERETS

L'Agence n'empruntant pas d'argent, elle n'est pas exposée à ce risque. Quant au risque de taux sur les intérêts générés par les fonds disponibles sur les comptes bancaires, il n'est pas matériel compte tenu des montants en jeu. De plus, les taux d'intérêts applicables sont calculés et fluctuent selon l'indice prévu par le contrat cadre en vigueur afin de garantir des taux en ligne avec les conditions du marché.

5.4. RISQUE DE CHANGE

Ce risque n'est pas matériel étant donné que l'Agence ne dispose que de comptes en euros et que toutes les transactions, hormis le paiement de certains éléments de salaires pour des montants mineurs, sont exécutées en euros.

6. METHODES COMPTABLES

Il n'y a eu aucun changement des méthodes comptables en 2016.

7. INFORMATIONS RELATIVES AU MANAGEMENT

Le grade le plus élevé au sein de l'Agence est AD14 et il concerne 2 personnes.

8. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A la date de reddition des comptes, aucun événement matériel requérant une obligation d'information n'a été porté à la connaissance du comptable.

III. ETATS BUDGETAIRES

Le budget général de l'Agence obéit à plusieurs principes fondamentaux:

- **l'unité et la vérité budgétaire:** toutes les recettes et les dépenses doivent être réunies au sein d'un seul et unique document budgétaire. Elles doivent être imputées à une ligne du budget, et aucune dépense ne peut dépasser les crédits autorisés;
- **l'universalité:** ce principe regroupe deux règles:
 - la règle de non-affectation, selon laquelle les recettes budgétaires ne doivent pas être affectées à des dépenses précises (l'ensemble des recettes couvre l'ensemble des dépenses);
 - la règle de non-contraction, selon laquelle les recettes et les dépenses doivent être inscrites dans le budget pour leur montant intégral, sans contraction entre elles,
- **l'annualité:** les crédits inscrits sont autorisés pour la durée d'un seul exercice budgétaire et doivent donc être utilisés au cours de cet exercice;
- **l'équilibre:** le budget est équilibré en recettes et en dépenses (les prévisions de recettes couvrent les crédits de paiement),
- **la spécialité:** chaque crédit doit avoir une destination déterminée et être affecté à ce but spécifique,
- **l'unité de compte:** le budget est établi, exécuté et fait l'objet d'une reddition des comptes en euros;
- **la bonne gestion financière:** les crédits budgétaires sont utilisés conformément au principe de bonne gestion financière, à savoir conformément aux principes d'économie, d'efficacité et d'efficacité;
- **la transparence:** le budget et les comptes annuels définitifs sont publiés au Journal officiel de l'Union européenne.

III.1. RESULTAT BUDGETAIRE

		2016	2015
RECETTES			
	Subventions de la Commission (pour le budget de fonctionnement - Titres 1,2 et 3 - de l'agence)	+ 48.645.170,00	46.615.000,00
	Autres contributions (FED)	+ 437.000,00	245.000,00
	Autres revenus	+ 119.027,55	88.124,92
	TOTAL REVENUS (a)	49.201.197,55	46.948.124,92
DEPENSES			
	<i>Titre I: Personnel</i>		
	Paievements	- 32.389.941,49	31.256.117,85
	Crédits reportés	- 872.156,15	548.564,31
	<i>Titre II: Dépenses administratives</i>		
	Paievements	- 7.490.091,39	7.204.849,74
	Crédits reportés	- 2.354.897,87	1.294.414,17
	<i>Titre III: Dépenses administratives</i>		
	Paievements	- 2.548.329,75	2.851.094,45
	Crédits reportés	- 2.297.421,54	2.819.642,23
	TOTAL DEPENSES (b)	47.952.838,19	45.974.682,75
	RESULTAT DE L'ANNEE FINANCIERE (a-b)	1.248.359,36	973.442,17
	Annulation des crédits de paiement non utilisés reportés de l'année précédente	+ 511.465,85	404.563,23
	Ajustements du report de l'année précédente des crédits disponibles au 31.12 provenant de revenus attribués	+	
	Différences de change de l'année (gain +/-)	+/- 2.798,01	-1.507,43
	SOLDE DU RESULTAT DE L'ANNEE FINANCIERE	1.762.623,22	1.376.497,97

L'Agence affiche un surplus budgétaire de 1.762.623€ Ce surplus qui sera restitué aux DG de tutelle en 2017 s'explique comme suit:

- 1.126.082€ résultant de la partie non engagée des subventions 2016 reçues des DG de tutelle (cfr. point III.3 Exécution budgétaire C1 pour le détail), augmenté d'un montant de 3.250 € d'un report de crédit sur le titre I qui sera annulé en 2017 (cf. point III.3.1 b) Exécution budgétaire C1 pour le détail),
- 511.467€ provenant de la partie non utilisée des crédits reportés de 2015 vers 2016 en vue d'effectuer des paiements (cf. point III.3.1 c) Exécution budgétaire C8 pour le détail)¹,
- 119.028€ résultant des autres revenus, qui concernent notamment un remboursement des contributions pour le Centre de la Petite Enfance (106.568€) ainsi que les intérêts bancaires perçus en 2016 (11.032€) qui conformément au règlement financier des agences exécutives ne peuvent pas faire l'objet d'une recette affectée,
- Enfin, ce montant est augmenté de 2.798€ résultant des gains de change.

Quant aux intérêts générés sur la subvention pour le dernier trimestre de 2016 (846€), ils seront encaissés par l'Agence en janvier 2017 et inscrits à son budget 2017 en tant que revenus divers pour être ensuite reversés à la Commission à titre de surplus budgétaire 2017. Les intérêts relatifs aux 3 premiers trimestres 2016 ayant déjà été encaissés, ils ont déjà été inclus dans les autres revenus et font partie du surplus budgétaire 2016.

III.2.RECONCILIATION DU RESULTAT BUDGETAIRE/COMPTABLE

	sign +/-	
Résultat économique de l'Année	+/-	549.927
Ajustements comptables: éléments inclus dans le résultat économique mais pas dans le résultat budgétaire		
Ajustements Cut off (extourne 31.12.N-1)	-	-2.574.406
Ajustements Cut off (cut- off 31.12.N)	+	3.207.340
Factures non payées au 31/12/N et comptabilisées dans un compte de charge	+	3.000
charge d'amortissements de l'année des immobilisations corporelles et incorporelles	+	811.945
Provisions	+	-182.000
Réduction de valeur	+	84.673
Paiements effectués sur les crédits reportés	+	4.151.155
Autres (charges à reporter payées en N-1 et prises en charge dans l'année N - revenu d'un don d'assets non amortis intégralement)	+/-	191.999
Ajustements budgétaires: éléments inclus dans le résultat budgétaire mais pas dans le résultat économique		
Acquisitions d'immobilisations (moins montants impayés au 31/12/N)	-	-1.017.560
Nouveaux préfinancements reçus dans l'année N et ouverts au 31/12/N	+	1.762.623
Crédits de paiement reportés en N+1	-	-5.527.726
Annulation de crédits de paiement reportés de N-1	+	511.466
Autres (charges à reporter payés dans l'année N et factures payées en N et comptabilisées en charges N-1)	+/-	-216.783
total		1.755.654
Résultat budgétaire (+ surplus)		1.762.623
Différence non expliquée		6.970

Il existe des différences permanentes ou temporelles entre le résultat budgétaire basé sur la comptabilité de caisse et le résultat comptable basé sur la comptabilité d'exercice. Il s'ensuit que l'agence présente un résultat comptable positif de 549.927€ et un résultat budgétaire (surplus) de 1.762.623. Cette différence s'explique par les éléments suivants:

- Dans le résultat comptable les factures non comptabilisées ou non reçues au 31/12/N mais relatives à des services prestés ou des biens livrés en N sont considérées comme des charges de l'année alors que budgétairement la charge inclut également les reports de crédits destinés à l'apurement des factures à recevoir l'année suivante pour des services ou biens qui ont été engagés en N et seront prestés au début N+1 .

¹ Le tableau d'exécution budgétaire sur crédits C8 à la page 31 renseigne un montant de 507.466€ comme annulation de crédits. La différence de 4.000€ concerne des crédits reportés de type C9 sur les dépenses de salaires qui ne peuvent pas faire l'objet d'un paiement en N+1.

- En comptabilité d'exercice, les charges payées d'avance sont reportées sur l'exercice au cours duquel elles sont réellement encourues (année de prestation) alors que le résultat budgétaire prend en compte ce montant car ces dépenses ont été décaissées. A l'inverse, les montants payés les années antérieures n'ont plus d'impact sur le résultat budgétaire mais bien sur le résultat comptable au moment de la prise en charge de la partie relative à l'année en cours.
- Dans le résultat comptable, seul l'amortissement annuel des immobilisations est considéré comme charge alors que budgétairement la dépense prise en compte correspond au coût d'achat de l'immobilisation au moment où elle est décaissée.
- Les provisions constituent des charges qui diminuent le résultat comptable et inversement une extourne de provision augmente le résultat comptable alors que ces charges non décaissées n'influencent pas le résultat budgétaire.
- Les paiements réalisés sur les crédits reportés constituent une charge impactant le résultat économique alors que budgétairement la charge a été prise en compte en N-1.
- La partie non utilisée du subside reçu dans l'année N n'est pas considérée comme recette en comptabilité d'exercice alors que budgétairement elle constitue une recette car il s'agit de fonds encaissés dans l'année.

III.3. EXECUTION BUDGETAIRE

III.3.1. DEPENSES BUDGETAIRES

Le budget de fonctionnement 2016 de l'EACEA s'élève à 49,082 M€, une augmentation de 5% en comparaison avec 2015.

Les crédits engagés s'élèvent à 47,956 M€ représentant 98% des crédits alloués, ce qui est en ligne avec l'objectif de 97% fixé dans le plan de gestion. L'an dernier, le taux d'exécution était également de 98%.

Les paiements atteignent 42,428 M€ représentant un taux de 88% par rapport aux engagements (2015: 90%).

Les reports de crédits s'élèvent à 5,528M€ équivalents à 12% des crédits engagés. Le taux de report est 2% supérieur à l'an dernier.

Par ailleurs, les crédits reportés de 2015 n'ont pas été complètement utilisés en 2016. En effet, 0,507 M€ représentant 11% du report ont fait l'objet d'une annulation. L'an dernier l'annulation de crédits représentaient 7% des crédits reportés.

Exécution budgétaire 2016:

TITRE I - Dépenses de personnel	2016	2015	Var.
Crédits budgétaires - C1 (1)	33.411.000	31.960.000	5%
Engagements (2)	33.265.348	31.804.682	5%
Paiements (3)	32.389.941	31.256.118	4%
Report de crédits (n+1) (4)	875.406	548.564	60%
Dépenses totales sur crédits C1 (5) = (3) + (4)	33.265.348	31.804.682	5%
Annulation de reports de crédits antérieurs - C8	105.938	113.731	-7%
% d'utilisation des crédits (5)/(1)	99,56%	99,51%	
% de paiements par rapport aux engagements (3)/(2)	97,37%	98,28%	
TITRE II - Dépenses d'infrastructure et de fonctionnement	2016	2015	Var.
Crédits budgétaires - C1 (1)	10.316.170	8.708.000	18%
Engagements (2)	9.844.989	8.499.264	16%
Paiements (3)	7.490.091	7.204.850	4%
Report de crédits (n+1) (4)	2.354.898	1.294.414	82%
Dépenses totales sur crédits C1 (5) = (3) + (4)	9.844.989	8.499.264	16%
Annulation de reports de crédits antérieurs - C8	104.689	75.369	39%
% d'utilisation des crédits (5)/(1)	95,43%	97,60%	
% de paiements par rapport aux engagements (3)/(2)	76,08%	84,77%	
TITRE III - Dépenses de support aux programmes	2016	2015	Var.
Crédits budgétaires - C1 (1)	5.355.000	6.192.000	-14%
Engagements (2)	4.845.751	5.670.737	-15%
Paiements (3)	2.548.330	2.851.094	-11%
Report de crédits (n+1) (4)	2.297.422	2.819.642	-19%
Dépenses totales sur crédits C1 (5) = (3) + (4)	4.845.751	5.670.737	-15%
Annulation de reports de crédits antérieurs - C8	296.838	215.463	38%
% d'utilisation des crédits (5)/(1)	90,49%	91,58%	
% de paiements par rapport aux engagements (3)/(2)	52,59%	50,28%	
TOTAL	2016	2015	Var.
Crédits budgétaires - C1 (1)	49.082.170	46.860.000	5%
Engagements (2)	47.956.088	45.974.683	4%
Paiements (3)	42.428.363	41.312.062	3%
Report de crédits (n+1) (4)	5.527.726	4.662.621	19%
Dépenses totales sur crédits C1 (5) = (3) + (4)	47.956.088	45.974.683	4%
Annulation de reports de crédits antérieurs - C8	507.466	404.563	25%
% d'utilisation des crédits (5)/(1)	97,71%	98,11%	
% de paiements par rapport aux engagements (3)/(2)	88,47%	89,86%	

Exécution des crédits C1:

Ligne	Description	Crédits (1)	Engagements (2)	% Engagé (2)/(1)	Paiements (3)	% Payé (3)/(1)	Surplus budgétaire (1)-(2)	Crédits reportés (2)-(3)
1111	Agents temporaires	11.925.000	11.865.282	99,50 %	11.862.032	99,47 %	59.718	3.250
art. 111	Agents temporaires occupant un emploi prévu au tableau des effectifs	11.925.000	11.865.282	99,50 %	11.862.032	99,47 %	59.718	3.250
1121	Agents contractuels	16.570.000	16.527.628	99,74 %	16.527.628	99,74 %	42.372	0
art. 112	Agents contractuels	16.570.000	16.527.628	99,74 %	16.527.628	99,74 %	42.372	0
1131	Intérimaires	3.000.000	3.000.000	100,00 %	2.388.751	79,63 %	0	611.249
1132	Stagiaires	283.000	282.845	99,95 %	282.845	99,95 %	155	0
art. 113	Autre personnel externe	3.283.000	3.282.845	100,00 %	2.671.596	81,38 %	155	611.249
Chap. 11	Rémunérations, indemnités et charges	31.778.000	31.675.754	99,68 %	31.061.255	97,74 %	102.246	614.499
1211	Gestion administrative du personnel	410.000	393.500	95,98 %	348.359	84,97 %	16.500	45.141
art. 121	Gestion du personnel	410.000	393.500	95,98 %	348.359	84,97 %	16.500	45.141
1221	Cours de langues, recyclage et perfectionnement professionnel	288.000	287.500	99,83 %	129.122	44,83 %	500	158.378
art. 122	Développement professionnel et missions	288.000	287.500	99,83 %	129.122	44,83 %	500	158.378
1231	Service médical	100.000	100.000	100,00 %	57.538	57,54 %	0	42.462
1232	Mobilité	50.000	50.000	100,00 %	42.292	84,58 %	0	7.708
1233	Services sociaux et autres interventions	735.000	713.421	97,06 %	713.421	97,06 %	21.579	0
art. 123	Dépenses sociales	885.000	863.421	97,56 %	813.251	91,89 %	21.579	50.170
1241	Frais de représentation, réunions internes et évènements	50.000	45.172	90,34 %	37.954	75,91 %	4.828	7.217
art. 124	Représentation et réunions internes	50.000	45.172	90,34 %	37.954	75,91 %	4.828	7.217
Chap. 12	Développement professionnel et dépenses sociales	1.633.000	1.589.593	97,34 %	1.328.686	81,36 %	43.407	260.907
Titre I	DEPENSES DE PERSONNEL	33.411.000	33.265.348	99,56 %	32.389.941	96,94 %	145.652	875.406
2111	Loyers, usufruits et frais accessoires	2.650.170	2.500.000	94,33 %	2.441.507	92,13 %	150.170	58.493
2112	Charges relatives aux immeubles	3.530.000	3.421.450	96,92 %	2.648.849	75,04 %	108.550	772.601
art. 211	Loyers et charges	6.180.170	5.921.450	95,81 %	5.090.356	82,37 %	258.720	831.094
Chap. 21	Dépenses d'immeubles	6.272.170	5.972.450	95,22 %	5.090.356	81,16 %	299.720	882.094
2211	Équipement de traitement de données et de télécommunication	560.000	523.413	93,47 %	118.369	21,14 %	36.587	405.044
2212	Applications informatiques	700.000	664.422	94,92 %	446.971	63,85 %	35.578	217.451
art. 221	Environnement TIC	1.260.000	1.187.835	94,27 %	565.340	44,87 %	72.165	622.495
2221	Autres services externes pour le traitement des données	2.230.000	2.179.719	97,75 %	1.578.768	70,80 %	50.281	600.952
art. 222	Autres services IT et Telecom	2.230.000	2.179.719	97,75 %	1.578.768	70,80 %	50.281	600.952
Chap. 22	Dépenses de technologie de l'information et de la communication	3.490.000	3.367.554	96,49 %	2.144.108	61,44 %	122.446	1.223.447
2311	Achat, location, entretien et réparation de mobilier, matériel et installations tec	22.861	19.859	86,87 %	19.359	84,68 %	3.003	500
2312	Frais de manutention et déménagements	302.139	299.990	99,29 %	80.396	26,61 %	2.149	219.594
art. 231	Mobilier, Matériel et installations techniques	325.000	319.849	98,42 %	99.754	30,69 %	5.151	220.094
2321	Papeterie et fournitures de bureau	75.000	75.000	100,00 %	64.242	85,66 %	0	10.758
2322	Affranchissement de correspondance et frais de port	50.000	45.000	90,00 %	39.000	78,00 %	5.000	6.000
art. 232	Fournitures de bureau et frais de correspondance	125.000	120.000	96,00 %	103.242	82,59 %	5.000	16.758
2331	Bibliothèque, abonnement à des publications, acquisition d'information et arch	45.000	38.886	86,41 %	33.845	75,21 %	6.114	5.041
art. 233	Acquisition et conservations d'informations	45.000	38.886	86,41 %	33.845	75,21 %	6.114	5.041
2341	Frais bancaires et autres frais financiers	1.000	0	0,00 %	0	0,00 %	1.000	0
2342	Frais de contentieux, dommages et intérêts	50.000	24.250	48,50 %	17.831	35,66 %	25.750	6.419
art. 234	Charges financières, juridiques et légales	51.000	24.250	47,55 %	17.831	34,96 %	26.750	6.419
2351	Assurances et autres dépenses diverses de fonctionnement courant	8.000	2.000	25,00 %	956	11,95 %	6.000	1.044
art. 235	Autres dépenses de fonctionnement	8.000	2.000	25,00 %	956	11,95 %	6.000	1.044
Chap. 23	Biens meubles et dépenses de fonctionnement courant	554.000	504.985	91,15 %	255.628	46,14 %	49.015	249.357
Titre II	INFRASTRUCTURE ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	10.316.170	9.844.989	95,43 %	7.490.091	72,61 %	471.181	2.354.898
3111	Réunions	290.000	252.656	87,12 %	117.160	40,40 %	37.344	135.496
art. 311	Réunions	290.000	252.656	87,12 %	117.160	40,40 %	37.344	135.496
3121	Information, communication et publication	510.000	419.559	82,27 %	193.753	37,99 %	90.441	225.806
art. 312	Information, communication et publication	510.000	419.559	82,27 %	193.753	37,99 %	90.441	225.806
3131	Traduction et interprétation	640.000	515.000	80,47 %	347.481	54,29 %	125.000	167.519
art. 313	Traduction et interprétation	640.000	515.000	80,47 %	347.481	54,29 %	125.000	167.519
3141	Audits	1.000.000	894.120	89,41 %	126.023	12,60 %	105.881	768.097
art. 314	Audits	1.000.000	894.120	89,41 %	126.023	12,60 %	105.881	768.097
3151	Frais de missions, de déplacements et autres dépenses accessoires	590.000	515.000	87,29 %	398.260	67,50 %	75.000	116.740
art. 315	Missions	590.000	515.000	87,29 %	398.260	67,50 %	75.000	116.740
3161	Informatique spécifique	2.325.000	2.249.417	96,75 %	1.365.653	58,74 %	75.583	883.764
art. 316	Informatique spécifique	2.325.000	2.249.417	96,75 %	1.365.653	58,74 %	75.583	883.764
Chap. 31	Dépenses liées à la gestion des programmes	5.355.000	4.845.751	90,49 %	2.548.330	47,59 %	509.249	2.297.422
Titre III	DEPENSES DE SUPPORT AUX PROGRAMMES	5.355.000	4.845.751	90,49 %	2.548.330	47,59 %	509.249	2.297.422
TOTAL		49.082.170	47.956.088	97,71 %	42.428.363	86,44 %	1.126.082	5.527.726

III.3.1. a) Exécution des crédits d'engagements

Sur les crédits alloués de 49,082 M€, 47,956 M€ ont été engagés, laissant un surplus de 1,126 M€. Les engagements se répartissent comme suit:

- 33,265 M€ sur le titre I "Rémunérations, indemnités et charges" c'est-à-dire la quasi-totalité du budget alloué à ce titre (33,411 M€).
- 9,845 M€ sur le titre II "Immeubles, Matériel et Dépenses de fonctionnement" représentant un peu plus de 95% du budget disponible sur ce titre (10,316 M€).
- 4,846 M€ sur le titre III "Dépenses de support aux programmes" " équivalant à 90,5% des crédits alloués à ce titre (5,355 M€).

Titre I (Dépenses de personnel):

Ce titre n'appelle pas de commentaire particulier compte tenu du niveau d'exécution.

Titre II (Infrastructure et dépenses de fonctionnement):

L'exécution budgétaire sur ce titre est de 95,4% affichant un surplus de 0,471 M€

- **Chapitre 21 (Dépenses d'immeubles):** L'OIB n'a communiqué que début décembre le calcul des loyers et charges locatives qui seraient effectivement chargés à l'Agence pour 2016. Les engagements ont donc été ajustés en fin d'année à hauteur des dépenses prévues. Les excédents n'ont pas pu être redéployés dans des délais aussi courts.
- **Chapitre 22 (Dépenses de technologie de l'information et de la communication):** En ce qui concerne les dépenses de technologie de l'information, les derniers contrats ont été signés en décembre après réception des offres de prix laissant une partie des crédits inscrits non utilisée.
- **Chapitre 23 (Biens meubles et dépenses de fonctionnement courant):** Sur le chapitre 23 le surplus concerne essentiellement la ligne 2342 "frais de contentieux" sur laquelle un montant de 0,026 M€ n'a finalement pas été contractualisé. Les montants prévus pour le recours à de l'assistance juridique n'ont finalement pas été entièrement utilisés compte tenu de l'évolution des dossiers en cours.

Titre III (Dépenses de support aux programmes):

L'exécution sur ce titre est de 90,5% et les crédits non engagés s'élèvent à 0,509 M€

- Le surplus le plus important de 0,125 M€ concerne les traductions. En effet, certaines traductions prévues en fin 2016 ont été postposées à 2017. Par ailleurs, quelques documents ont été traduits en interne plutôt que par le CDT.
- En ce qui concerne les audits, l'Agence n'a pas utilisé la totalité des crédits disponibles étant donné qu'elle a été en mesure de réduire les réengagements pour couvrir les contrats des années antérieures.
- Au niveau de la communication, le contrat pour la réalisation de vidéos à l'attention des bénéficiaires sera finalement signé en 2017 plutôt qu'en 2016.
- Certaines missions planifiées en fin d'année n'ont pas eu lieu et les coûts réels des missions liquidées sont dans quelques cas inférieurs au budget prévu.

- Pour l'informatique spécifique, les derniers contrats ont été signés en décembre après réception des offres de prix laissant une partie des crédits inscrits non utilisée.

III.3.1. b) Exécution des crédits de paiements

Sur les crédits de paiement, l'exécution s'élève globalement à 42,428 M€ soit 86% des crédits disponibles. Le taux d'exécution est de 2% inférieur à 2015.

Les paiements se répartissent comme suit:

- 32,390 M€ sur le **titre I "Dépenses de Personnel"** c'est-à-dire 96,9% du budget alloué à ce titre. Le solde de 0,875 M€ est reporté en 2017 et sera payé à la réception des factures concernées. Il convient de mentionner que sur la ligne 1111 "Agent temporaire", il reste un montant disponible de 3.250€ qui fera l'objet d'un report de crédits de type C9 plutôt que C8 car les crédits sur les lignes de salaire ne sont plus utilisables en N+1. Il aurait dû faire l'objet d'un dégageant fin 2016.
- 7,490 M€ sur le **titre II " Infrastructure et Dépenses de fonctionnement"** représentant 72,6% du budget disponible sur ce titre. Le solde de 2,355 M€ est reporté à 2017 et sera payé à la réception des factures.
- 2,548 M€ sur le **titre III "Dépenses de support aux programmes"** représentant 47,6% des crédits disponibles sur ce titre. Le solde de 2,297 M€ est reporté à 2017 et sera payé à la réception des factures.

Les principaux paiements restant à réaliser sur les différents titres concernent essentiellement:

Titre I (Dépenses de personnel):

- Comme chaque année, les montants importants restant à payer concernent les factures pour les intérimaires du mois décembre ainsi que pour les formations, les prestations de la DG HR et le service médical.

Titre II (Infrastructure et dépenses de fonctionnement):

- **Chapitre 21 (Dépenses d'immeubles):** Le taux d'exécution sur ce chapitre est de 81,1% alors qu'il était de 93,8% l'an dernier. L'OIB doit encore facturer une partie du loyer et des charges locatives pour les nouveaux bâtiments ainsi que les travaux de remise en état pour l'immeuble BOU2. Les prestations du service de sécurité de la DG HR n'ont pas encore été facturées. Enfin, les taxes immobilières pour l'immeuble BOUR doivent encore être payées.
- **Chapitre 22 (Dépenses de technologie de l'information et de la communication):** Le taux d'exécution sur ce chapitre est de 61,4%. Comme chaque année, des factures importantes restent à payer pour les prestations des consultants des derniers mois de l'année et du début de l'année suivante. De plus, l'Agence a contractualisé en fin d'année 2016 le renouvellement de son infrastructure de stockage des données qui ne sera facturé qu'en 2017.
- **Chapitre 23 (Biens meubles et dépenses de fonctionnement courant):** les paiements atteignent 46,1% des crédits engagés. Ce chapitre ne représente, toutefois, que 5% du titre II. De plus, les crédits disponibles incluent les coûts liés au déménagement, qui représentent 88% du montant restant à payer sur ce chapitre.

Titre III (Dépenses de support aux programmes):

Comme chaque année le taux de report est élevé sur ce titre pour les raisons qui suivent:

- La majeure partie importante des paiements relatifs aux réunions, à la communication, aux traductions et à l'informatique spécifique aura lieu en 2017 compte tenu du calendrier des engagements et de l'exécution des prestations.
- Seules quelques missions d'audit ont été liquidées en 2016 étant donné que celles-ci ne sont facturées qu'à l'issue des projets de rapports et des rapports finaux. Compte tenu des délais de réalisation des audits, la majorité des paiements seront effectués en 2017.

III.3.1. c) Exécution des crédits reportés (C8):

Les crédits reportés de 2015 s'élevaient à 4,659 M€ Fin 2016, 4,151M€équivalents à 89,1% des crédits reportés, ont été consommés, dont 0,438M€(80,6%) sur les crédits reportés du titre I, 1,190 M€(91,9%) sur le titre II et 2,523 M€(89,5%) sur le titre III.

Un montant de 0,507M€représentant environ 11% des crédits reportés a été annulé.

- 0,106 M€sur le titre I "dépenses de personnel",
- 0,105 M€sur le titre II " Infrastructure et dépenses de fonctionnement",
- 0,297 M€sur le titre III "dépenses de support aux programmes".

Les annulations de crédits les plus importantes sont expliquées ci-dessous.

- Sur la ligne 1131 "prestations intérimaires" , le montant reporté correspondait au maximum prévu pour la commande de décembre alors que le paiement a été effectué sur la base des prestations réelles.
- Sur la ligne 2112 "Charges relatives aux immeubles", l'Agence a payé une avance sur les prestations de l'OIB en 2015 et le décompte des frais réels transmis en 2016 s'est avéré inférieur aux estimations.
- Sur la ligne 2221 "Autres services externes pour le traitement des données, les jours réellement prestés par certains consultants sont inférieurs au maximum prévu par le contrat.
- Sur la ligne 3121 "Information, communication et publication", l'annulation de crédits résultent essentiellement du report de 2 activités de 2015 vers 2016 tenu du contexte politique avec un changement d'organisation qui a réduit les coûts.
- Sur la ligne 3141 "Audit", le contractant n'ayant pas finalisé certaines missions au 31/12/2016, l'Agence n'a pas pu procéder au paiement du solde des missions concernées. De plus, un contrat d'audit a été annulé.
- Sur la ligne 3161 "Informatique spécifique", il y a également des écarts entre prestations réellement facturées et montant maximum prévu au contrat.

Exécution des crédits C8:

Ligne	Description	Crédits reportés de 2015	Paiements	% Payé	Annulation de crédits
1131	Intérimaires	278.328	226.364	81,33 %	51.964
art. 113	Autre personnel externe	278.328	226.364	81,33 %	51.964
Chap. 11	Rémunérations, indemnités et charges	278.328	226.364	81,33 %	51.964
1211	Gestion administrative du personnel	49.170	29.344	59,68 %	19.826
art. 121	Gestion du personnel	49.170	29.344	59,68 %	19.826
1221	Cours de langues, recyclage et perfectionnement professionnel	166.845	146.791	87,98 %	20.054
art. 122	Développement professionnel et missions	166.845	146.791	87,98 %	20.054
1231	Service médical	32.069	28.414	88,60 %	3.655
1232	Mobilité	5.397	3.100	57,44 %	2.297
1233	Services sociaux et autres interventions	7.654	530	6,92 %	7.124
art. 123	Dépenses sociales	45.120	32.044	71,02 %	13.076
1241	Frais de représentation, réunions internes et événements	5.101	4.082	80,04 %	1.018
art. 124	Représentation et réunions internes	5.101	4.082	80,04 %	1.018
Chap. 12	Développement professionnel et dépenses sociales	266.236	212.262	79,73 %	53.974
Titre I	DEPENSES DE PERSONNEL	544.564	438.626	80,55 %	105.938
2112	Charges relatives aux immeubles	303.523	274.154	90,32 %	29.369
art. 211	Loyers et charges	303.523	274.154	90,32 %	29.369
Chap. 21	Dépenses d'immeubles	303.523	274.154	90,32 %	29.369
2211	Équipement de traitement de données et de télécommunication	175.583	174.983	99,66 %	599
2212	Applications informatiques	133.878	133.409	99,65 %	468
art. 221	Environnement TIC	309.460	308.393	99,66 %	1.068
2221	Autres services externes pour le traitement des données	584.786	532.010	90,98 %	52.776
art. 222	Autres services IT et Telecom	584.786	532.010	90,98 %	52.776
Chap. 22	Dépenses de technologie de l'information et de la communication	894.246	840.403	93,98 %	53.843
2311	Achat, location, entretien et réparation de mobilier, matériel et installations techniques	4.128	2.157	52,26 %	1.971
2312	Frais de manutention et déménagements	19.647	19.643	99,98 %	3
art. 231	Mobilier, Matériel et installations techniques	23.774	21.801	91,70 %	1.974
2321	Papeterie et fournitures de bureau	14.053	12.729	90,58 %	1.324
2322	Affranchissement de correspondance et frais de port	9.288	5.140	55,35 %	4.147
art. 232	Fournitures de bureau et frais de correspondance	23.341	17.870	76,56 %	5.471
2331	Bibliothèque, abonnement à des publications, acquisition d'information et archivage de	5.146	4.763	92,56 %	383
art. 233	Acquisition et conservations d'informations	5.146	4.763	92,56 %	383
2341	Frais bancaires et autres frais financiers	250		0,00 %	250
2342	Frais de contentieux, dommages et intérêts	41.069	30.487	74,23 %	10.582
art. 234	Charges financières, juridiques et légales	41.319	30.487	73,79 %	10.831
2351	Assurances et autres dépenses diverses de fonctionnement courant	3.065	247	8,06 %	2.818
art. 235	Autres dépenses de fonctionnement	3.065	247	8,06 %	2.818
Chap. 23	Biens meubles et dépenses de fonctionnement courant	96.645	75.168	77,78 %	21.477
Titre II	INFRASTRUCTURE ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1.294.414	1.189.725	91,91 %	104.689
3111	Réunions	147.626	131.489	89,07 %	16.137
art. 311	Réunions	147.626	131.489	89,07 %	16.137
3121	Information, communication et publication	553.253	433.392	78,34 %	119.861
art. 312	Information, communication et publication	553.253	433.392	78,34 %	119.861
3131	Traduction et interprétation	192.001	183.627	95,64 %	8.374
art. 313	Traduction et interprétation	192.001	183.627	95,64 %	8.374
3141	Audits	1.006.703	891.947	88,60 %	114.756
art. 314	Audits	1.006.703	891.947	88,60 %	114.756
3151	Frais de missions, de déplacements et autres dépenses accessoires	90.941	76.529	84,15 %	14.412
art. 315	Missions	90.941	76.529	84,15 %	14.412
3161	Informatique spécifique	829.119	805.820	97,19 %	23.299
art. 316	Informatique spécifique	829.119	805.820	97,19 %	23.299
Chap. 31	Dépenses liées à la gestion des programmes	2.819.642	2.522.804	89,47 %	296.838
Titre III	DEPENSES DE SUPPORT AUX PROGRAMMES	2.819.642	2.522.804	89,47 %	296.838
TOTAL		4.658.621	4.151.155	89,11 %	507.466

III.3.2. RECETTES BUDGETAIRES

Ligne budgétaire	Description	Revenus Budgetés (1)	Ordres de recouvrement émis (2)	Revenus encaissés (3)
I2016-1111-IC1	Subvention Commission EAC - Erasmus +	26.922.790	26.922.790	26.922.790
I2016-1112-IC1	Subvention Commission EAC/CNECT - Europe Creative	12.790.760	12.790.760	12.790.760
I2016-1113-IC1	Subvention Commission HOME - Europe pour les Citoyens	2.163.000	2.163.000	2.163.000
I2016-1114-IC1	Subvention Commission EAC- ENI/DCI	2.617.160	2.617.160	2.617.160
I2016-1114-IC1	Subvention Commission DEVCO - DCI	880.000	880.000	880.000
I2016-1114-IC1	Subvention Commission NEAR (co-délégation EAC) - ENI	1.263.000	1.263.000	1.263.000
I2016-1115-IC1	Subvention Commission FPI - PI	221.000	221.000	221.000
I2016-1116-IC1	Subvention Commission NEAR (co-délégation EAC) - IPA	424.000	424.000	424.000
I2016-1116-IC1	Subvention Commission EAC - IPA	374.460	374.460	374.460
I2016-1117-IC1	Subvention Commission ECHO - Aide Humanitaire	989.000	989.000	989.000
I2016-1121-IC1	Contribution du FED	437.000	437.000	437.000
I2016-2311-IC1	Autres revenus		119.028	119.028
TOTAL		49.082.170	49.201.198	49.201.198

La totalité des fonds appelés dans le cadre de la subvention ainsi que les ordres de recouvrement émis pendant l'année ont été encaissés au 31/12/2016.

En 2016, l'Agence a bénéficié d'une subvention de 49,082 M€ et a procédé à des recouvrements pour un montant total de 0,119 M€ dont:

- 0,107 M€ correspond au recouvrement d'un montant trop payé au Centre de la Petite Enfance,
- 0,011 M€ correspond aux intérêts bancaires du dernier trimestre 2015 et des 3 premiers trimestres de 2016.

III.4. BUDGET INITIAL 2016 ET TRANSFERTS

L'Agence a démarré l'année 2016 avec un budget initial de 50,277M€ qui prenait en compte un le paiement d'un double loyer pendant une période transitoire de 3 mois et un loyer pour les nouveaux bâtiments supérieur au loyer des immeubles BOUR et BOU2.

Lors de la révision budgétaire de juillet, l'Agence a procédé à une actualisation de l'ensemble de ses besoins à la lumière de l'exécution des 6 premiers mois de l'année et compte tenu du calendrier et périmètre du déménagement qui avait été confirmé. Elle a cependant conservé une approche prudente car l'OIB n'avait pas communiqué de montants précis pour les loyers, les charges locatives, les frais de remise en état de l'immeuble BOU2 ainsi que pour les prestations d'assistance technique. Cet exercice, l'a amenée à réduire ses prévisions de dépenses de 1,195M€ et le budget révisé a été adopté pour un montant de 49,082M€

Une seconde révision initialement prévue en octobre a été postposée et finalisée début décembre faute d'information précise de l'OIB par rapport aux coûts qui seraient chargés à l'Agence pour l'année 2016. L'Agence a redéployé une partie des excédents budgétaires identifiés.

En plus de ces 2 révisions budgétaires, le Directeur a autorisé des aménagements à l'intérieur de certains chapitres en cours de l'année 2016 pour faire face à des besoins urgents.

Recettes 2016 (révisions):

Lignes	Description	Budget initial 2016	transfert 1	Budget après transfert	Révision 1	Budget révisé juillet 2016	transfert 2	Budget après transfert	Révision 2	Budget révisé novembre 2016	transfert 3	Budget final 2016
RECETTES												
1 SUBVENTION DE L'UNION EUROPÉENNE												
11 SUBVENTION DE L'UNION EUROPÉENNE												
111 Contribution des programmes												
1111	Contribution d' "Erasmus +", programme de l'Union Européenne dans les domaines de l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, au budget de fonctionnement de l'Agence Exécutive (DG EAC)	28.021.790		28.021.790	-1.099.000	26.922.790		26.922.790		26.922.790		26.922.790
1112	Contribution d' "Europe Creative", programme de l'Union Européenne dans les domaines de l'audiovisuel et la culture, au budget de fonctionnement de l'Agence Exécutive (DG EAC)	12.790.760		12.790.760	0	12.790.760		12.790.760		12.790.760		12.790.760
1113	Contribution d' "l'Europe pour les Citoyens", programme de l'Union Européenne visant à promouvoir la citoyenneté européenne, au budget de fonctionnement de l'Agence Exécutive (DG HOME)	2.203.000		2.203.000	-40.000	2.163.000		2.163.000		2.163.000		2.163.000
1114	Contribution des "instruments de coopération au développement" (DCI) et "instrument européen de voisinage" (ENI) au budget de fonctionnement de l'Agence Exécutive afin de promouvoir la dimension internationale de l'enseignement supérieur et d'autres actions (DG DEVCO + DG EAC + DG NEAR)	4.955.160		4.955.160	-195.000	4.760.160		4.760.160		4.760.160		4.760.160
1115	Contribution de l'Instrument de Partenariat (PI) au budget de fonctionnement de l'Agence Exécutive afin de promouvoir la dimension internationale de l'enseignement supérieur et d'autres actions (FPI)	230.000		230.000	-9.000	221.000		221.000		221.000		221.000
1116	Contribution du programme d' "aide de préadhésion" (IPA) au budget de fonctionnement de l'Agence Exécutive afin de promouvoir la dimension internationale de l'enseignement supérieur et d'autres actions (DG NEAR + DG EAC)	830.460		830.460	-32.000	798.460		798.460		798.460		798.460
1117	Contribution du programme d' "aide humanitaire" au budget de fonctionnement de l'Agence Exécutive afin de renforcer la capacité de l'Union à répondre aux crises humanitaires (DG ECHO)	989.000		989.000	0	989.000		989.000		989.000		989.000
	Total de l'article 111	50.020.170	0	50.020.170	-1.375.000	48.645.170	0	48.645.170	0	48.645.170	0	48.645.170
112 Contribution du FED												
1121	Contribution du Fonds européen de développement (FED)	257.000		257.000	180.000	437.000		437.000		437.000		437.000
	Total article 112	257.000	0	257.000	180.000	437.000	0	437.000	0	437.000	0	437.000
	TOTAL CHAPITRE 1 1	50.277.170	0	50.277.170	-1.195.000	49.082.170	0	49.082.170	0	49.082.170	0	49.082.170
	TOTAL TITRE I	50.277.170	0	50.277.170	-1.195.000	49.082.170	0	49.082.170	0	49.082.170	0	49.082.170
2 RECETTES DIVERSES												
21 PRODUIT DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES												
2111	Produit de la vente ou de la location de biens meubles et immeubles	p.m.		p.m.		p.m.		p.m.		p.m.		p.m.
	TOTAL CHAPITRE 2 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2 2 RECETTES ET INDEMNISATION DE SERVICES FOURNIS À TITRE ONÉREUX												
2211	Recettes et indemnisation de services fournis à titre onéreux	p.m.		p.m.		p.m.		p.m.		p.m.		p.m.
	TOTAL CHAPITRE 2 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2 3 REMBOURSEMENT DE DÉPENSES DIVERSES												
2311	Remboursement de dépenses diverses	p.m.		p.m.		p.m.		p.m.		p.m.		p.m.
	TOTAL CHAPITRE 2 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL TITRE II	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL GÉNÉRAL	50.277.170	0	50.277.170	-1.195.000	49.082.170	0	49.082.170	0	49.082.170	0	49.082.170

Dépenses 2016 (révisions/transferts Titre I et II):

Lignes	Description	Budget initial 2016	transfert 1	Budget après transfert	Révision 1	Budget révisé juillet 2016	transfert 2	Budget après transfert	Révision 2	Budget révisé novembre 2016	transfert 3	Budget final 2016
1	DEPENSES DE PERSONNEL											
11	REMUNERATIONS, INDEMNITES ET CHARGES											
111	Agents temporaires occupant un emploi prévu au tableau des effectifs											
1111	Agents temporaires - salaires, indemnités, allocations et charges	11.805.000		11.805.000	120.000	11.925.000		11.925.000	0	11.925.000		11.925.000
1112	Fonctionnaires mis à disposition	p.m.				p.m.		p.m.		p.m.		p.m.
	Total article 111	11.805.000	0	11.805.000	120.000	11.925.000	0	11.925.000	0	11.925.000	0	11.925.000
112	Agents contractuels											
1121	Agents contractuels - salaires, indemnités, allocations et charges	16.670.000		16.670.000	-100.000	16.570.000		16.570.000	0	16.570.000		16.570.000
	Total article 112	16.670.000	0	16.670.000	-100.000	16.570.000	0	16.570.000	0	16.570.000	0	16.570.000
113	Autre personnel externe											
1131	Intérimaires	2.500.000		2.500.000	500.000	3.000.000		3.000.000	0	3.000.000		3.000.000
1132	Stagiaires	282.000		282.000	1.000	283.000		283.000	0	283.000		283.000
1133	Fonctionnaires et experts nationaux ou internationaux de même qu'agents du secteur privé détachés temporairement à l'Agence	p.m.		p.m.		p.m.		p.m.		p.m.		p.m.
	Total article 113	2.782.000	0	2.782.000	501.000	3.283.000	0	3.283.000	0	3.283.000	0	3.283.000
	TOTAL DU CHAPITRE 1 1	31.257.000	0	31.257.000	521.000	31.778.000	0	31.778.000	0	31.778.000	0	31.778.000
12	DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET DEPENSES SOCIALES											
121	Gestion du personnel											
1211	Gestion administrative du personnel	410.000		410.000	0	410.000		410.000	0	410.000		410.000
	Total article 121	410.000	0	410.000	0	410.000	0	410.000	0	410.000	0	410.000
122	Développement professionnel et missions											
1221	Cours de langues, recyclage et perfectionnement professionnel	350.000		350.000	-62.000	288.000		288.000	0	288.000		288.000
1222	Missions administratives	p.m.		p.m.		p.m.		p.m.		p.m.		p.m.
	Total article 122	350.000	0	350.000	-62.000	288.000	0	288.000	0	288.000	0	288.000
123	Dépenses sociales											
1231	Service médical	70.000		70.000	7.000	77.000		77.000	0	77.000	23.000	100.000
1232	Mobilité	45.000		45.000	0	45.000		45.000	5.000	50.000		50.000
1233	Services sociaux et autres interventions	788.000		788.000	0	788.000		788.000	-30.000	758.000	-23.000	735.000
	Total article 123	903.000	0	903.000	7.000	910.000	0	910.000	-25.000	885.000	0	885.000
124	Représentation et réunions internes											
1241	Frais de représentation, réunions internes et événements	50.000		50.000	0	50.000		50.000	0	50.000		50.000
	Total article 124	50.000	0	50.000	0	50.000	0	50.000	0	50.000	0	50.000
	TOTAL CHAPITRE 1 2	1.713.000	0	1.713.000	-55.000	1.658.000	0	1.658.000	-25.000	1.633.000	0	1.633.000
	TOTAL TITRE I	32.970.000	0	32.970.000	466.000	33.436.000	0	33.436.000	-25.000	33.411.000	0	33.411.000
2	INFRASTRUCTURE ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT											
21	DEPENSES D'IMMEUBLES											
211	Loyers et charges											
2111	Loyers/usufruits et frais accessoires	3.645.170		3.645.170	-865.000	2.780.170		2.780.170	-130.000	2.650.170		2.650.170
2112	Charges relatives aux immeubles	3.300.000		3.300.000	100.000	3.400.000		3.400.000	130.000	3.530.000		3.530.000
	Total article 211	6.945.170	0	6.945.170	-765.000	6.180.170	0	6.180.170	0	6.180.170	0	6.180.170
212	Aménagement des locaux											
2121	Aménagement des locaux et autres dépenses	12.000		12.000	0	12.000		12.000	80.000	92.000		92.000
	Total article 212	12.000	0	12.000	0	12.000	0	12.000	80.000	92.000	0	92.000
	TOTAL CHAPITRE 2 1	6.957.170	0	6.957.170	-765.000	6.192.170	0	6.192.170	80.000	6.272.170	0	6.272.170
22	DEPENSES DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)											
221	Environnement TIC											
2211	Équipement de traitement de données et de télécommunication	285.000		285.000	0	285.000	190.000	475.000	0	475.000	85.000	560.000
2212	Applications informatiques	610.000	60.000	670.000	0	670.000	30.000	700.000	0	700.000		700.000
	Total article 221	895.000	60.000	955.000	0	955.000	220.000	1.175.000	0	1.175.000	85.000	1.260.000
222	Autres services IT et Telecom											
2221	Autres services externes pour le traitement des données	2.595.000	-60.000	2.535.000	0	2.535.000	-220.000	2.315.000	0	2.315.000	-85.000	2.230.000
	Total article 222	2.595.000	-60.000	2.535.000	0	2.535.000	-220.000	2.315.000	0	2.315.000	-85.000	2.230.000
	TOTAL CHAPITRE 2 2	3.490.000	0	3.490.000	0	3.490.000	0	3.490.000	0	3.490.000	0	3.490.000
23	BIENS MEUBLES ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT COURANT											
231	Mobilier, Matériel et installations techniques											
2311	Achat, location, entretien et réparation de mobilier, matériel et installations techniques	40.000		40.000	0	40.000		40.000	-15.000	25.000	-2.139	22.861
2312	Frais de manutention et déménagements	300.000		300.000	0	300.000		300.000	0	300.000	2.139	302.139
	Total article 231	340.000	0	340.000	0	340.000	0	340.000	-15.000	325.000	0	325.000
2 3 2	Fournitures de bureau et frais de correspondance											
2321	Papeterie et fournitures de bureau	85.000		85.000	0	85.000		85.000	-10.000	75.000		75.000
2322	Affranchissement de correspondance et frais de port	50.000		50.000	0	50.000		50.000	0	50.000		50.000
	Total article 232	135.000	0	135.000	0	135.000	0	135.000	-10.000	125.000	0	125.000
233	Acquisition et conservations d'informations											
2331	Bibliothèque, abonnement à des publications, acquisition d'information et archivage de documents	45.000		45.000	0	45.000		45.000	0	45.000		45.000
	Total article 233	45.000	0	45.000	0	45.000	0	45.000	0	45.000	0	45.000
234	Charges financières, juridiques et légales											
2341	Frais bancaires et autres frais financiers	1.000		1.000	0	1.000		1.000	0	1.000		1.000
2342	Frais de contentieux, dommage et intérêts	90.000		90.000	0	90.000		90.000	-40.000	50.000		50.000
	Total article 234	91.000	0	91.000	0	91.000	0	91.000	-40.000	51.000	0	51.000
235	Autres dépenses de fonctionnement											
2351	Assurances et autres dépenses diverses de fonctionnement courant	8.000		8.000	0	8.000		8.000	0	8.000		8.000
	Total article 235	8.000	0	8.000	0	8.000	0	8.000	0	8.000	0	8.000
	TOTAL CHAPITRE 23	619.000	0	619.000	0	619.000	0	619.000	-65.000	554.000	0	554.000
	TOTAL TITRE II	11.066.170	0	11.066.170	-765.000	10.301.170	0	10.301.170	15.000	10.316.170	0	10.316.170

Dépenses 2016 (révisions/transferts Titre III):

Lignes	Description	Budget initial 2016	transfert 1	Budget après transfert	Révision 1	Budget révisé juillet 2016	transfert 2	Budget après transfert	Révision 2	Budget révisé novembre 2016	transfert 3	Budget final 2016
3	DEPENSES DE SUPPORT AUX PROGRAMMES											
31	DEPENSES LIEES A LA GESTION DES PROGRAMMES											
311	Réunions											
3111	Réunions	466.000		466.000	-176.000	290.000		290.000	0	290.000		290.000
	Total article 311	466.000	0	466.000	-176.000	290.000	0	290.000	0	290.000	0	290.000
312	Information, communication et publication											
3121	Information, communication et publication	800.000		800.000	-290.000	510.000		510.000	0	510.000		510.000
	Total article 312	800.000	0	800.000	-290.000	510.000	0	510.000	0	510.000	0	510.000
313	Traduction et interprétation											
3131	Traduction et interprétation	700.000		700.000	-60.000	640.000		640.000	0	640.000		640.000
	Total article 313	700.000	0	700.000	-60.000	640.000	0	640.000	0	640.000	0	640.000
314	Audits											
3141	Audits	1.300.000		1.300.000	-350.000	950.000		950.000	50.000	1.000.000		1.000.000
	Total article 314	1.300.000	0	1.300.000	-350.000	950.000	0	950.000	50.000	1.000.000	0	1.000.000
315	Missions											
3151	Frais de missions, de déplacements et autres dépenses accessoires	650.000		650.000	-20.000	630.000		630.000	-40.000	590.000		590.000
	Total article 315	650.000	0	650.000	-20.000	630.000	0	630.000	-40.000	590.000	0	590.000
316	Informatique spécifique											
3161	Informatique spécifique	2.325.000		2.325.000	0	2.325.000		2.325.000	0	2.325.000		2.325.000
	Total article 316	2.325.000	0	2.325.000	0	2.325.000	0	2.325.000	0	2.325.000	0	2.325.000
317	Autres dépenses liées à la gestion des programmes											
3171	Autres dépenses liées à la gestion des programmes *	0		0	0	0		0	0	0		0
	Total article 317	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL DU CHAPITRE 31	6.241.000	0	6.241.000	-896.000	5.345.000	0	5.345.000	10.000	5.355.000	0	5.355.000
	TOTAL DU TITRE III	6.241.000	0	6.241.000	-896.000	5.345.000	0	5.345.000	10.000	5.355.000	0	5.355.000
	TOTAL DEPENSES	50.277.170	0	50.277.170	-1.195.000	49.082.170	0	49.082.170	0	49.082.170	0	49.082.170

IV. RESSOURCES HUMAINES

Sur les 110 postes d'agents temporaires autorisés en 2016, 104 étaient occupés fin 2016.

En ce qui concerne les agents contractuels, l'effectif cible de l'Agence pour 2016 était de 356 agents. 20 postes sont financés par la participation des pays tiers et 4 financés par les crédits FED. Sur les 356 postes, 338 étaient occupés au 31 décembre 2016.

AGENTS TEMPORAIRES				
Grades	2015		2016	
	autorisés	Pourvus au 31/12/2015	autorisés	Pourvus au 31/12/2016
	Temp.	Temp.	Temp.	Temp.
AD 16				
AD 15				
AD 14	4	2	5	2
AD 13	8	8	6	9
AD 12	3	2	7	2
AD 11	8	10	10	11
AD 10	12	10	11	9
AD 9	19	17	16	19
AD 8	6	9	8	8
AD 7	6	7	8	6
AD 6	10	8	7	6
AD 5	5	3	3	3
Total grade AD	81	76	81	75
AST 11	1		1	
AST 10	1	1	1	1
AST 9	1	2	1	1
AST 8	1	1	1	1
AST 7			3	
AST 6	2	1	2	3
AST 5	10	10	10	11
AST 4	9	7	7	9
AST 3	4	7	3	3
AST 2				
AST 1				
Total grade AST	29	29	29	29
Total général	110	105	110	104
AGENTS CONTRACTUELS				
Groupe de fonctions	2015		2016	
	effectifs "cible"	Pourvus au 31/12/2015	effectifs "cible"	Pourvus au 31/12/2016
GF IV	108	81	110	93
GF III + GF II + GFI	245	255	246	245
Total général	353	336	356	338
GRAND TOTAL AT+AC	463	441	466	442